

MADAGASCAR

Revue de Presse détaillée juin 2010

SOMMAIRE

	Page
La crise politique	01
01/06 : la Fjkm sort de son silence et critique sévèrement le régime	01
07/06 : l'UE confirme la suspension de l'aide au développement.....	08
08/06 : « Dialogue inter-régional » et « Dialogue national » reportés sine die.....	09
10/06 : après la Turquie et le Vatican, le Pakistan reconnaît le régime	12
15/06 : les partisans du dialogue inter-malgache s'activent pour convaincre de leur neutralité	16
17/06 : intensification du mouvement de contestation dans les régions, tensions municipales	18
23/06 : le procès de la fusillade du 7 février 2009 reporté.....	21
29/06 : les organisations concurrentes de la société civile confirent leur rapprochement, référendum reporté sine die.....	25
Droits humains, gouvernance	28
Amnesty International, procès de la fusillade du 7 février 2009, prisons, détenus politiques, SeFaFi, travail au Liban, malnutrition, police des médias, liberté de la presse, détournements de fonds publics	
Actualité économique et sociale	32
Impacts de la crise politique	32
Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales	33
Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement.....	34
Divers	39

LA CRISE POLITIQUE

1^{er} juin : les Eglises protestantes Fjkm critiquent sévèrement le régime. Le CCC démarre sa collecte des propositions pour la rédaction d'une nouvelle Constitution.

Église-État. La Fjkm critique ouvertement le régime de Transition et exhorte les citoyens à prendre position. «Devant ce qui s'était passé, nous les pasteurs demandons aux compatriotes sans exception, surtout ceux qui ont des responsabilités au sein de la Nation, civils et militaires, de mettre fin à une partialité en faveur de ceux qui sont à l'origine de troubles, de destructions et d'assassinats dans le pays», fait savoir le communiqué publié à l'issue d'un conclave de plus de 150 pasteurs de la région d'Antananarivo. Ils affirment qu'ils «ne peuvent plus se taire [...] devant les faits avérés contre la volonté de Dieu et les valeurs malgaches, surtout contre les pasteurs de la Fjkm depuis mars 2009». Se plaçant dans une position de martyrs, les hommes d'Église critiquent l'attitude du gouvernement contre leurs pairs. «Le pays est puni parce que ceux qui affirment le diriger et avoir de l'autorité ne respectent pas, frappent, laissent et tuent ceux que l'Éternel a oints (pasteurs de la Fjkm)», déplorent-ils. Ils protestent contre les «assassinats sous toutes leurs formes» et les «arrestations avec violences perpétrées par les forces de l'ordre depuis le 17 mars 2009». Suit une liste de revendications : la libération du personnel de la radio *Fahazavana*, la restitution de son matériel et sa réouverture, « l'arrêt du terrorisme et de la violence sous toutes leurs formes contre l'Église et ses fidèles ». Si depuis mars 2009, la Fjkm s'est fait discrète, elle a laissé le « Mouvement des ecclésiastiques » occuper le terrain depuis quelques mois. Le bureau central de l'Église revient sous les feux des projecteurs après l'affrontement à Fort-Duchesne. Interrogé sur le communiqué, le Premier ministre semble vouloir éviter la polémique. «Cela prouve que la démocratie existe [...] et tout le monde n'est pas forcé de reconnaître le gouvernement», rétorque-t-il. Le chef du gouvernement, réagissant à certains passages de la déclaration des pasteurs de la Fjkm déclare : «concernant les personnes arrêtées, cela ne dépend pas de nous mais plutôt des juges. Nous agissons selon la loi», avant de faire remarquer l'éventuelle responsabilité des dirigeants du Mouvement qui avaient «exhorté les gens à venir près d'un camp [des FIGN]».

Le pasteur Marinasy, secrétaire général de la Fjkm, a tenté par la suite de tempérer la déclaration des pasteurs : « C'est un regard extérieur qui pourrait percevoir une partialité. Mais les hommes d'Église n'ont aucune arrière pensée partisane ou partielle », soutient l'ancien sénateur Tim. « Mais si tel était le cas et si nous nous en rendons compte, nous ne manquerons pas de nous en repentir », ajoute-t-il. La Fjkm sollicite le Ffkm, mais aucun contact n'a encore été établi.

« **Les évêques catholiques, eux, sont plus subtils** », écrit *L'Express*¹ : « Ils ne désignent personne, du moins pas nommément, d'être responsables de la situation qui prévaut. Dans sa lettre, la Conférence épiscopale a juste pointé du doigt ceux qui répandent « partout l'argent et les mensonges pour accéder au pouvoir » d'être à l'origine de « la violence qui peut mener jusqu'aux massacres ». Mais s'il faut chercher la petite bête dans le communiqué, il ne serait pas faux de souligner que la HAT n'est pas concernée parce qu'elle est déjà au pouvoir, fût-il de fait ».

L'Alliance Réformée Mondiale (ARM) prend position. Le président et le secrétaire général ont condamné les récentes actions politiques à Madagascar, affirmant qu'elles constituent une entrave à la liberté d'expression et une menace pour le bien-être des citoyens.

RSF s'inquiète du placement sous mandat de dépôt des personnels de radio *Fahazavana*.² « Les employés de radio *Fahazavana* ont droit, dans les meilleurs délais, à un procès juste, équitable, à l'abri d'éventuelles pressions politiques », a déclaré l'organisation qui, en attendant, demande leur mise en liberté provisoire. « Si les affaires impliquant la presse prennent de telles proportions – avec la fermeture manu militari d'une station et l'emprisonnement de ses journalistes – c'est en grande partie parce qu'il n'existe pas à Madagascar d'organisme de régulation des médias fonctionnel et efficace », poursuit RSF.

Ambroise Ravonison condamné à 8 mois de prison avec sursis pour outrage au président de la HAT dans l'affaire de la radio *Fréquence Plus* [cf RP de mai 2010]. Ainsi, deux semaines après son incarcération le fondateur du « *Front républicain démocrate légaliste* » a recouvré la liberté. Des jours qui l'ont marqué physiquement : il a dû se présenter au tribunal soutenu par deux gardes et va se rendre en France pour des examens médicaux. *Tananews* observe que cette relative indulgence n'est sans doute pas sans rapport avec la double nationalité franco-malgache du leader « *légaliste* ». Le site remarque aussi que la Justice a passé sous silence la question des violences subies lors de l'arrestation, ni du non-respect des procédures. *The Times of Madagascar* rappelle que l'interpellation brutale d'Ambroise Ravonison à la radio *Fréquence Plus* faisait suite à une intervention de l'intéressé sur une chaîne TV privée de la capitale au cours de laquelle il a qualifié Andry Rajoelina d'« *égocentrique* » et l'a comparé à Hitler. Mais les 10 jours qu'il a passés à Antanimora ont semblé avoir eu raison de « *Tonton Ambroise* » qui s'est montré conciliant, allant même jusqu'à désavouer ses propres dires. La Cour a également tranché sur le cas de 5 personnes, propriétaires de la sonorisation utilisée le 20 mai à Fort-Duchesne. Elles ont été condamnées à 6 mois de prison avec sursis pour avoir organisé un attroupement sans autorisation.

Le pasteur Valisoa Rafanomezantsoa devant le doyen des juges d'instruction. Après son audition, il a rejoint l'hôpital pour y poursuivre son traitement. Il est inculqué notamment d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, de meurtre et d'incitation à la rébellion dans le cadre de l'affrontement meurtrier de Fort-Duchesne. Il fait partie des 49 personnes impliquées dans cette affaire.

Conseil Consultatif Constitutionnel (CCC). De simples citoyens ont déposé leur contribution. Dès le jour d'ouverture du dépôt des propositions, des citoyens se sont déplacés pour remettre leur contribution. Un planning de réception a été instauré jusqu'à la date butoir du 4 juin, afin de permettre à tous les représentants des institutions et des forces vives d'être reçus. *Tribune* note que le Comité Militaire de Défense Nationale (CMDN) a déposé ses propositions, ainsi que le général Bruno Razafindrakoto, commandant de la gendarmerie nationale. Leurs propositions seraient fondées sur les résolutions des Assises militaires d'Ivato qui recommandent notamment la mise en place d'une institution indépendante, appelée à gérer les questions ou situations qui pourraient intéresser les forces armées. Des leaders de plusieurs partis politiques ont fait le déplacement. Aucun représentant des mouvances Zafy, Ratsiraka et Ravalomanana n'a répondu à l'appel. *Le Courrier* estime que « *visiblement, il s'agit là encore d'un exercice au parfum d'unilatéralisme* ».

« *Studieux et très très efficace CCC* », ironise le site *24heures*, qui doute que le Conseil soit en mesure de produire un travail de qualité dans des délais aussi courts. « *Une course contre la montre* », pour d'autres médias.

Commentaire de *Sobika* : « *Cet appel à participation est censé promouvoir une Constitution qui éliminera les contestations politiques en définissant un cadre incontestable. Là dessus, nous en*

¹ Cf Blog Justmad, « *articles remarquables* » juin 2010 - <http://storage.canalblog.com/68/79/448497/53773107.pdf>

² Cf Blog Justmad, « *articles remarquables* » juin 2010 - <http://storage.canalblog.com/74/89/448497/53788240.pdf>

doutons fortement parce que la contestation politique n'a rien à voir avec la Constitution. Elle trouve ses racines dans des conflits d'intérêts économiques, dans la pauvreté ou dans les conflits de personnes, mais pas dans la nature du pouvoir ».

Le général Noël Rakotonandrasana revendique la paternité du CCC, de la COSC et de « Raiamandreny mijoro ». L'ancien ministre des Forces armées, l'ancien « *mutin* » héros du coup de force de 2009, limogé en avril, affirme que le nouveau schéma de sortie de crise s'inspire très largement des propositions qu'il avait faites à l'époque sous l'appellation de Conseil Supérieur Mixte de Médiation et de l'Ethique (CSMME) et qui n'avaient pas trouvé grâce auprès de la HAT. Il observe donc attentivement la mise en œuvre du nouveau processus mais il fait part de ses préoccupations concernant les délais impartis pour réussir cette entreprise de réconciliation avant la Fête nationale du 26 juin. L'ancien Premier ministre Monja Roindefo a salué l'initiative du « *Dialogue national* » mais il parle aussi de la nécessité d'un processus sans exclusion et d'une organisation selon les normes internationales.

2 juin : organisation des « Dialogues inter-régions » préalables au « Dialogue national » auquel la mouvance Ravalomanana ne participera pas.

« Dialogues inter-régions » du 8 au 10 juin. Dans le cadre de la préparation du « *Dialogue national* », de 350 à 450 personnes seront invitées, hébergées et nourries pour des rencontres entre les régions dans chacun des chefs lieux des ex-faritany [*provinces*]. En tout près de 10.000 invités. Ce sont les membres de la Coalition des OSC qui vont conduire ces dialogues avec la collaboration des « *Raiamandreny mijoro* » dont le groupe s'est étoffé à une quarantaine de personnes. L'enjeu est de taille car durant ces trois jours, il sera question de « *Constitution* » évidemment mais aussi de réconciliation, d'amnistie et de recherche de reconnaissance internationale. La COSC renouvelle son souhait de pouvoir obtenir la participation de toutes les sensibilités.

« Dialogue national ». La mouvance Ravalomanana ne participera pas. Fetison Rakoto Andrianirina a justifié ce refus en expliquant que cette initiative relève d'une décision unilatérale. La mouvance Ravalomanana s'en tient à l'application des Accords de Maputo tout en espérant la tenue d'un « *Pretoria 2* ». La rencontre entre Jacob Zuma et Nicolas Sarkozy à l'occasion du Sommet France-Afrique de Nice laisse penser que la coopération entre l'Afrique du Sud et la France devrait se poursuivre. La France a dû constater que son plan de sortie de crise, appuyé par l'OIF, n'avait pas trouvé l'assentiment de l'UA et de la Sadc.

Avec cette défection, les « *Raiamandreny mijoro* », essuient un premier revers. Reste encore à connaître la position des Mouvances Zafy et Ratsiraka. Pour *Sobika*, « *y a un paramètre à prendre en compte : la lassitude de la population. Cela ne joue pas en faveur des pro-Rajoelina ni forcément en faveur des pro-Ravalomanana, mais plutôt au bénéfice d'une 3ème voie* ».

Affaire Fort Duchesne. Jean Relava et Lydie Fikisy, les 2 gendarmes de la FIGN encore en fuite se sont rendus. 22 gendarmes sont actuellement détenus, dont un à Antanimora et les autres à Tsiarahy. Deux éléments, dont 1 tireur d'élite, feraient actuellement l'objet de recherches intensives.

Revendications du SMM. Christine Razanamahasoa prône le dialogue. La Garde des sceaux pousse à un rapprochement dans le règlement de la mésentente entre l'Exécutif et le Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM). Le syndicat se plaint du refus d'Andry Rajoelina de le recevoir pour discuter de questions relatives à la rémunération des magistrats. Ils menacent de ne plus participer au processus de Transition. La ministre tente de rassurer : « *Je crois que la décision du SMM est mûrement réfléchie, et ne représente pas un obstacle au fonctionnement de l'appareil judiciaire. Nous savons également que les magistrats sont des citoyens capables de comprendre et de réagir si jamais leurs actions tendent à paralyser les affaires nationales* », indique-t-elle, faisant allusion aux éventuels blocages du processus électoral en cas de boycott effectif des magistrats des démembrements de la CENI dans les régions. Le président de la CENI, Me Hery Rakotomanana, affirme qu'une éventuelle défection ne remettra pas en cause l'efficacité de l'organisation des élections.

HMF. Les cultes se multiplient. Des membres du « *Hetsiky ny mpitondra fivavahana* » ont organisé un culte dans un quartier de la capitale, « *une suite logique des actions du Mouvement* », ont fait savoir les animateurs, qui confirment leur intention de poursuivre leur mouvement. Mais les responsables font preuve de prudence et éviteraient de se montrer, par crainte d'arrestation. Des

tractations sont en cours entre le Mouvement, la FJKM et le pouvoir. Les pasteurs du HMF ont indiqué que si les poursuites à leur encontre s'arrêtent, ils accepteront de mettre fin à leurs manifestations.

14-Juillet à Paris pour l'armée malgache. C'est une unité de 40 militaires et leur encadrement issus de différents régiments qui défilèrent sur les Champs Élysées à Paris pour la fête nationale française dans le cadre du cinquantenaire des indépendances. Le ministre des Forces armées, le Général Rakotoarimasy, a été invité à assister aux festivités par son homologue français. Pas de précisions, pour le moment, concernant la présence d'Andry Rajoelina dans la tribune officielle. Pour *La Gazette*, « *La venue d'Andry Rajoelina à Paris pourrait ne pas être contestée pour une raison simple : les Etats d'Afrique de l'Ouest ne sont pas très difficiles sur la question de l'ordre constitutionnel, contrairement à ceux de la Sadc* ». « *À l'heure où l'on parle, il n'y a encore rien de définitif. Tout dépendra de l'évolution de la situation* », soutient une source au niveau de l'ambassade de France. La situation reste compliquée et l'enjeu est à la fois énorme et symbolique. Les résultats du « *Dialogue national* » pourraient être un élément déterminant. La HAT, en quête d'une reconnaissance, cherche à se défaire de l'étiquette unilatéraliste qui lui colle à la peau.

Sommet France-Afrique de Nice. Le président sud-africain Jacob Zuma a critiqué la France qui a octroyé une forme de « *reconnaissance* » aux auteurs de coups d'Etat en Afrique, en ayant invité les dirigeants de Guinée et du Niger au Sommet Afrique-France présenté comme celui du « *renouveau* ». Lors de sa conférence de presse finale, « *Nicolas Sarkozy renvoie dos à dos MM. Ravalomanana et Rajoelina* », indique *La Gazette*. Le président déclare notamment : « *Le régime en place à Madagascar n'est pas totalement légitime, mais il faut aussi reconnaître que le régime précédent [celui de Marc Ravalomanana] n'est pas un exemple de démocratie...* ». Le chef de l'Etat a salué la décision d'Andry Rajoelina de ne pas se présenter à la prochaine présidentielle. Depuis ce retrait « *les positions de la France, la Sadc et l'Afrique du Sud se sont extrêmement rapprochées* », a-t-il indiqué. Et Jacob Zuma d'ajouter : « *Le président Sarkozy a certainement raison. On se rapproche d'une solution. On est confiant de voir le problème se résoudre rapidement* ». « *Mais sur quoi leurs positions se sont-elles rapprochées et comment comptent-ils résoudre rapidement la crise ?* » s'interroge Sobika. Le site *Actumada* écrit : « *La France aurait bien aimé inviter Andry Rajoelina, mais l'Afrique du Sud ne le voulait pas, et la France n'a pas voulu se priver de l'Afrique du Sud* » observe un diplomate, qui indique que le pays de Zuma a grand intérêt à ménager Paris « *L'Afrique du Sud a besoin du soutien de la France pour son entrée comme membre permanent au sein du Conseil de sécurité* ». Pour *La Gazette*, « *le Sommet de Nice a bouté Washington hors de l'arène politique malgache* ».

3 juin : l'animatrice du Comité de Suivi de l'exécution des Résolutions des Assises Nationales (CSR-AN), des 2 et 3 avril dénonce la démarche adoptée par la Coalition des OSC en vue du « Dialogue national ».

Société civile. Les organisateurs des « Conférences régionales » insistent sur la tenue d'une « Conférence nationale » consensuelle et inclusive. L'équipe de Blanche Nirina Richard ne lâche pas prise, même après la décision gouvernementale d'abrogation de la nomination des 23 coordinateurs du Comité de Suivi de l'exécution des Résolutions des Assises Nationales (CSR-AN), des 2 et 3 avril. La coordinatrice nationale du Comité confirme le maintien de la structure, rebaptisée « *Comité pour la Sauvegarde de la Refondation Authentique de la Nation* » (CSR-AN). Elle insiste sur l'organisation d'une « *véritable Conférence nationale* » élargie aux quatre mouvances politiques. Blanche Nirina Richard dénonce la démarche adoptée par la Coalition des OSC en vue d'un « *Dialogue national* ». Le CSR-AN ne remettra pas ses propositions de textes au CCC, alors qu'il dispose de 7 avant-projets de Constitution, de statut des chefs d'État et de l'opposition, de textes concernant les partis politiques, le Code électoral, la CENI et la réconciliation nationale, issus des travaux des « *Conférences régionales* ». « *Une Conférence nationale acceptée par tous les Malgaches est actuellement d'exigence* », a soutenu Blanche Nirina Richard. Elle rappelle que près de 35.000 personnes ont participé aux « *Conférences régionales* » qui ont déjà désigné leurs représentants à la « *Conférence nationale* ». « *Nous renforçons, à partir de maintenant, nos tractations à l'endroit des quatre mouvances, afin de les convaincre de cette voie* », a-t-elle confié. Fetison Rakoto Andrianirina de la mouvance Ravalomanana a affirmé que la position du CSR-AN confirme l'importance de la consensualité et de l'inclusivité et se rapproche de la sienne. Les associations et partis pour la tenue d'une Conférence nationale se sont regroupés au sein d'un comité de soutien regroupant 14 entités.

Fermeture de la radio *Fahazavana* : le pasteur Lala Rasendrasahina saisit le Conseil d'Etat. Le président de la Fjkm a déposé une requête pour l'abrogation du décret ministériel ordonnant la fermeture de la station. 8 pasteurs ont adressé le 27 mai un « *appel urgent* » à de hautes personnalités internationales. *La Vérité* juge cet appel « *mensonger* » dans la manière de relater les événements qui se sont produits le 20 mai.

Le Collectif des journalistes rencontre les chancelleries. Il a obtenu une rencontre avec le chargé d'affaires des Etats-Unis, les ambassadeurs de France et de Suisse. Les journalistes emprisonnés recevront la visite de leurs collègues et des actions sociales sont organisées en direction des familles des détenus.

Mode de désignation des représentants de la société civile à la CENI : la demande de sursis à exécution rejetée par le Conseil d'Etat. Le Comité National Malgache pour la Défense des Droits de l'Homme (CNMDH) présidé par Me Alisaona Raharinarivonirina n'a pas eu gain de cause. Le Conseil d'Etat se prononcera sur le fond ultérieurement.

4 juin : la politique de sortie de crise de la Transition jugée « unilatérale » et « inacceptable » par les 27 ambassadeurs de l'UE. Une décision qui n'inquiète pas les autorités, grâce à l'énorme contrat minier signé avec les Chinois. Extradition dans l'air pour Marc Ravalomanana. Attitude « stupide » de la communauté internationale pour le père Sylvain Urfer du SeFaFi.

Affaire FIGN. Enquête au fond du lieutenant-colonel Raymond Andrianjafy. Deux semaines après son coup d'éclat, il a été traduit devant le doyen des juges d'instruction. Aucune information n'a filtré de son audition. « *Outre les faits qui leur sont reprochés, ils devaient sûrement répondre de l'origine de l'argent distribué et utilisé au cours du mouvement* », a indiqué un officier supérieur de la gendarmerie, sous couvert de l'anonymat. *Tananews* affirme qu'au moment d'être extradé de Tsiarahy il aurait déclaré : « *Il n'y aura pas de célébration du 26-Juin par l'armée et le régime totalitaire d'Andry Rajoelina tombera avant ce mois de juillet* ». Les anciens combattants malgaches de l'armée française estiment que l'affaire FIGN devrait être jugée par un tribunal militaire. Les recherches se poursuivent pour retrouver les éléments de la FIGN encore en cavale. Selon les forces de l'ordre, le commandant Randriamanantena Wilhem se serait réfugié dans un camp militaire.

Marc Ravalomanana. Extradition dans l'air. Après un mandat d'arrêt lancé contre l'ancien chef de l'Etat, la ministre de la Justice, Christine Razanamahaso, déclare : « *C'est une possibilité [la procédure d'extradition]. La justice peut la faire sans problème. D'ailleurs cette idée est en train de germer* ». Toutefois, elle ne cache pas la difficulté de la tâche. « *À ma connaissance, nous n'avons pas de coopération juridique avec l'Afrique du Sud, mais nous pouvons introduire le dossier dans le cadre de la Sadc* », soutient-elle. Une prise de position qui paraît bien téméraire à *Tananews*, qui rappelle que Jacob Zuma, président sud-africain, soutient le rapatriement de Marc Ravalomanana pour que ce dernier se présente aux présidentielles. « *De toute façon tout cela ne remet pas en cause la procédure judiciaire engagée sur place* », affirme-t-elle, faisant allusion au procès de la fusillade du 7 février 2009 qui doit s'ouvrir le 23 juin. Cette déclaration est perçue par la mouvance Ravalomanana comme un moyen de torpiller les efforts de Joaquim Chissano pour la poursuite du dialogue, au même titre que l'allusion d'Andry Rajoelina à une dissolution de sa mouvance.

Conseil Consultatif Constitutionnel. Imbiky Anaclet et Eric Rakotoarisoa très critiques. Répondant aux sollicitations du CCC, des experts, dont, entre autres, Imbiky Anaclet et Jean-Eric Rakotoarisoa, ont donné leur avis sur la réception des suggestions sur la prochaine Constitution, sans en déposer eux-mêmes. L'universitaire et l'ancien ministre de la Justice doutent du succès et de l'efficacité de l'entreprise. Discuter des différents articles de deux Constitutions, les évaluer et les comparer en si peu de temps, relève d'une gageure, selon eux. Au lieu de s'empêtrer dans les détails, il serait plus judicieux de discuter et de sensibiliser les électeurs sur les différents régimes de gouvernance et les différentes formes d'un Etat. « *Aucun accord n'a été mis sur la forme de l'Etat ainsi que sur le régime à mettre en place. Et nous procédons déjà à la collecte de propositions* », s'étonnent-ils. « *Des questions simples devraient être posées aux gens. Sinon la démarche devient une sorte de manipulation* » relève le constitutionnaliste pour qui l'exercice en cours exige un niveau de compétence digne d'un troisième cycle universitaire. Les deux personnalités sont persuadées que le plus important est de verrouiller la Constitution pour que les présidents ne puissent pas la changer ou la modifier, de garantir l'indépendance des hautes juridictions et d'en donner l'accès à la société civile.

Ils considèrent enfin qu'une conférence nationale véritablement inclusive ne doit pas gêner les initiatives de la communauté internationale.

L'Association des métisses de Madagascar revendique le droit pour cette communauté qui serait forte de 400.000 membres le droit de se présenter aux élections dans la cadre de la nouvelle Constitution. Son président, Louis Sagot, revendique cette possibilité depuis 24 ans.

Dans un édit du 16/06, *Sobika* rappelle que le peuple malgache est métissé, culturellement et ethniquement. « *Des croisements venus d'Asie, d'Afrique, et même du monde Arabe ont façonné les 18 « tribus » officiellement reconnues. Bien que nous soyons une nation diversifiée, nous n'en sommes pas moins refermés sur nous mêmes. L'exemple le plus flagrant est cette disposition de la constitution qui interdit à une personne dont l'un des deux parents n'est pas malgache, de se présenter à l'élection présidentielle, sous entendu, les métis n'ont pas les mêmes droits civiques que les malgaches de souche du fait de la filiation. [...] Si Madagascar veut se développer, il va falloir faire évoluer les mentalités. [...] Cette question va au delà des métis et touche aussi le cas des Karana, (la communauté indo-pakistanaise) qui sont parfois apatrides mais établis à Madagascar depuis des générations* ».

Une forte délégation des 3 mouvances a été refoulée aux prisons d'Antanimora et de Tsiafahy. Elle n'a pu s'entretenir avec les journalistes incarcérés, faute d'autorisation du procureur de la République. Le Collectif des journalistes a lui aussi essayé le même refus. La même interdiction a été opposée aux 3 mouvances le lendemain, à Tsiafahy.

Le médiateur Joaquim Chissano relance le dialogue entre les quatre mouvances après le tête-à-tête que le président français, Nicolas Sarkozy, a eu avec son homologue sud-africain, Jacob Zuma, en marge du Sommet Afrique-France. La question de pose de savoir qui pourra représenter la mouvance Rajoelina, le président de la HAT ayant décidé de renoncer à en être le chef de file. Il est question d'organiser la nouvelle rencontre à Maurice.

L'ambassadeur américain Niels Marquardt dément la rumeur accusant son pays d'avoir soutenu les intérêts de Marc Ravalomanana. Il a même précisé qu'à l'époque où ce dernier était encore au pouvoir, les Etats-Unis lui ont toujours conseillé d'opter pour la consensualité et l'inclusivité.

Attitude de la communauté internationale : « Stupide » selon le père Sylvain Urfer, l'un des fondateurs du SeFaFi. Le jésuite, expulsé de Madagascar par Marc Ravalomanana pour avoir tenu des propos critiques sur le régime, est revenu dans la Grande Ile. Il déclare : « *Je ne veux pas paraître insolent ni grossier, mais je dirai que c'est stupide. J'ai l'impression que la communauté internationale ne comprend rien de la situation réelle à Madagascar. [...] Ce n'est pas très bien de profiter de la pauvreté des autres parce qu'on est riche. Je fais surtout référence à la décision prise par l'UE. C'est une mesure injustifiable. Il y a d'autres pays d'Afrique qui ont un régime non démocratique en place depuis 20 ans, et la communauté internationale n'adopte pas la même attitude* ». Le prêtre juge qu'Andry Rajoelina a eu jusqu'ici une capacité d'écoute supérieure à celle de Marc Ravalomanana, qui, s'il avait écouté les remarques du SeFaFi, serait encore au pouvoir, estime-t-il. Et le président de la HAT « *a tenu sa parole en ne se portant pas candidat à la prochaine élection* ».

5 juin : revirement du Vatican, qui décide de se rapprocher de la HAT. Le régime souhaite réorienter sa diplomatie. Le CCC s'attaque à la synthèse des propositions constitutionnelles.

Le Vatican se rapproche de la HAT³. Le nouveau nonce apostolique, Mgr Eugène Martin Nugenta, a présenté ses lettres de créance au ministre des Affaires étrangères. Il les présentera très prochainement au président de la HAT, probablement après le nouvel ambassadeur de Turquie, Ecrumünd Ahmet Enc, qui a déjà présenté les siennes le 12 mai. « *La présence du représentant du Vatican vaut reconnaissance* », a soutenu Hippolyte Ramaroson, ministre des Affaires étrangères, qui laisse entendre que cette démarche pourrait bien être la première d'une série à venir. Il s'agit pour le Vatican d'un revirement après un an de réticence. Le précédent nonce est d'ailleurs parti sur la pointe des pieds, ayant été témoin oculaire des événements du 17 mars 2009 à l'épiscopat. Coïncidence ou hasard du calendrier, la visite du nouveau nonce intervient au lendemain de l'annonce de la position des 27 ambassadeurs de l'UE qui recommandent au Conseil le gel des aides budgétaires en

³ Cf le Blog Justmad, « *articles remarquables* », juin 2010 - <http://www.lexpressmada.com/index.php?p=display&id=36883>

application de l'Accord de Cotonou. Le régime pourrait se lancer dans une bataille diplomatique qui n'exclurait pas une réorientation radicale. Avec la Turquie et probablement le Pakistan dans un futur proche, le gouvernement pourrait prendre des options diplomatiques novatrices. «*Mais cela pourrait être une manière de mettre en garde et de lancer une surenchère auprès des partenaires traditionnels*», analyse un diplomate. (05/06)

Commentaire de *Tribune* : «*Après la Turquie, c'est au tour du Vatican de reconnaître le régime de Transition. [...] Un flanc mou du front du GIC attaché aux principes de consensus et d'inclusivité plie de plus en plus devant la pression du temps mais surtout du cri de détresse de la population victime de la crise. La Turquie a été certainement poussée par l'appel du vide laissé par les suspensions des divers programmes au moment où Ankara est en train de redéployer sa diplomatie vers l'Afrique. Quant au Vatican, dont le Royaume est aux cieux et dans les consciences, son nouvel ambassadeur a observé un mutisme total à l'égard de la presse, laissant à son hôte le plaisir d'informer de cette reconnaissance internationale qui commence à se concrétiser* ».

Le GTT International a répliqué dans une lettre ouverte au pape Benoît XVI⁴.

230 propositions reçues par le CCC. Florent Rakotoarisoa a fait savoir que l'organe qu'il dirige n'a pas retenu les propositions émanant de personnalités issues de la HAT pour préserver la neutralité du processus. Les membres du Comité vont se pencher à présent sur l'examen des textes recueillis avant de rédiger une synthèse à remettre aux participants du « *Dialogue national* ». Le Comité a reçu une délégation de l'OIF dirigés par Hugo Sada, délégué à la paix et aux droits de l'homme. Une visite qui a permis d'évoquer les possibilités de collaboration pour l'élaboration du projet de Constitution mais le président a tout de même tenu à préciser : « *je pense que les techniciens malgaches ici présents ont les compétences nécessaires sans qu'il soit besoin de recourir à des étrangers* ». La mouvance Ravalomanana a vivement réagi à cette visite. Elle ne voit pas la cohérence du geste avec les discussions engagées entre Nicolas Sarkozy et son homologue sud-africain, à Nice, qui se seraient conclues par l'engagement des deux parties de renouveler leur confiance dans la médiation de Joaquim Chissano.

Commentaire de *La Gazette* : « *Le CCC élaborera le texte qui sera soumis à référendum avec ce qu'il a sous la main. On sait déjà que la prochaine Constitution ne sera qu'une variante de l'une ou l'autre mise en œuvre sous trois Républiques déjà. Le texte sera coulé dans un moule républicain standard, à charge pour le CCC de remettre au goût du jour le projet et de lui conférer une certaine originalité. L'heure est au changement et on le crie sur les toits, mais selon toute vraisemblance, on se gardera des bouleversements spectaculaires. Le confort et le train-train reprendront le dessus et ce sera parti de nouveau pour cinquante autres années de stérilité et d'inefficacité... »*

Pour le Kmf/Cnoe, un régime présidentiel fort ne convient pas au cas de Madagascar. La Constitution doit mettre en valeur la laïcité de l'Etat, les droits fondamentaux, la séparation des pouvoirs et l'équilibre des pouvoirs.

« **Dialogue national** » : une organisation peu fiable selon le Kmf/Cnoe. « *De quelle société civile s'agit-il vraiment ?* », questionne Ernest Razafindraibe, son président, ajoutant : « *En tout cas, le Kmf/Cnoe ne fait pas partie des organisateurs de cette rencontre. Comme tout autre invité, le Comité y apportera sa part de contribution tout en faisant valoir son observation en tant qu'organisme prônant la neutralité dans son approche* ». Il dénonce la précipitation qui a conduit à l'organisation de cette rencontre et sa non-représentativité. Pour le Kmf/Cnoe, la question est de savoir si ces lacunes d'ordre organisationnel sont des actes délibérés émanant du pouvoir. « *S'agit-il d'une société civile qui ne fait qu'exécuter les aspirations des actuels dirigeants, ou d'une société civile vraiment conceptrice ?* », questionne-t-il. Ernest Razafindraibe estime en outre que compte tenu des expériences du passé (récent), l'ingérence des certaines Eglises dans les affaires publiques est nuisible pour l'Etat.

Le maire Tim de Toamasina poursuivi pour détournement de 400 millions Ar. Gervais Rakotomanana est dans le collimateur du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, qui l'accuse également de délit de fuite. L'atmosphère est tendue dans la capitale du Betsimisaraka. L'Emmo/Reg, qui est mandaté pour l'exécution de la décision de la justice, est déterminée à mener à bien sa mission en se positionnant partout où le « *fugitif* » pourrait passer. Une partie des fonds détournés provient de la coopération humanitaire réunionnaise. Contre toute attente, Gervais Rakotomanana, toujours en fuite, est intervenu sur TVM et a donné sa version des faits qui lui sont reprochés. Il a affirmé qu'un individu (un inspecteur d'Etat ?) s'est rendu chez lui le 19 mai pour le menacer d'emprisonnement et lui a proposé d'abandonner son mandat contre une somme d'argent. La

⁴ Cf blog Justmad, « *articles remarqués* » juin 2010 - <http://storage.canalblog.com/58/35/448497/53950366.pdf>

Vérité rappelle que Gervais Rakotomanana a été désigné Pds quand Roland Ratsiraka, maire élu, a été jeté en prison par le régime Ravalomanana pour des affaires judiciaires jamais véritablement élucidées. Les partisans du président déchu n'ont pas hésité à qualifier l'affaire de politique. Selon *Midi*, les maires Tim des villes stratégiques du pays seraient dans le collimateur du pouvoir dans la perspective des prochaines échéances électorales.

« **Saraha Georget...parce qu'elle le vaut bien** », écrit **Sobika**. « *La présidente du parti Vert Hasin'i Madagasikara, Saraha Georget Rabearisoa a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle et la présentation de candidats aux législatives. C'est une décision courageuse. [...] Né il y a peine quelques mois, en pleine crise, ce parti a immédiatement fait son trou et de manière originale dans le monde politique : en se souciant tout simplement de ce qui fait la première richesse de Madagascar : sa nature ! En positionnant son discours sur un axe écologique, mais pas uniquement, ce parti s'est forgé une vraie identité et semble incarner les valeurs modernes : développement durable, protection des ressources, intégrité politique, dans un but précis : développer le pays* ». Le parti présente un projet de société, ce qui est exceptionnel dans le monde politique malgache.

Midi note que le parti Vert Hasin'i Madagasikara n'a pas été invité à la célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement, alors que Saraha Georget Rabearisoa a été élue vice-présidente de la Fédération des Verts africains et présidente des Verts de l'Océan Indien.

6 & 7 juin : Les ministres des Affaires étrangères de l'UE confirment la suspension de l'aide au développement. Le SMM revendique son indépendance.

Les ministres des Affaires étrangères de l'UE confirment la suspension de l'aide au développement « *en raison de l'absence de progrès démocratiques depuis l'arrivée au pouvoir controversée d'Andry Rajoelina en mars 2009* ». Les 27 ont donc entériné la recommandation des ambassadeurs auprès de l'UE. Les mesures appropriées prennent donc le relais des mesures prudentielles appliquées par l'UE dès l'arrivée au pouvoir d'Andry Rajoelina. L'Union a toutefois laissé une porte entr'ouverte. Elle « *continuera à suivre de près l'évolution à Madagascar et à soutenir les efforts internationaux en cours* ». En outre, « *elle se réserve la possibilité de réviser les mesures prises afin de tenir compte de l'évolution de la situation* », souligne son texte, qui précise que le dialogue politique prévu dans le cadre de l'article 8 de l'accord de partenariat ACP-UE est maintenu et conduit, dans la mesure du possible, en coordination avec le GIC. La HAT renonce au 10^{ème} FED et prive Madagascar d'un financement de 588 millions d'euros sur 5 ans. 40% de ce financement étaient destinés au transport (réhabilitation de plusieurs axes importants fortement dégradés), 30% à l'appui budgétaire, 20% au développement rural et 10 % à la gouvernance et autres projets.

Il reste un reliquat de près de 80 millions d'euros du 9^{ème} FED qui finance beaucoup de projets en cours de mise en œuvre, à l'heure actuelle mais qui se poursuivront sans collaboration avec le pouvoir en place. Ce sacrifice semble calculé puisque la HAT espère toujours recouvrer l'éligibilité à l'aide européenne après la mise en place de la 4ème République. L'administration Rajoelina minimise l'impact de la sanction, insistant que le fait que les aides à caractère humanitaire sont maintenues. « *Si c'est pour construire des routes, nous pouvons trouver les financements ailleurs* » a par ailleurs déclaré le ministre des Affaires étrangères. La HAT a trouvé des bouffées d'oxygène venant d'Asie pour survivre financièrement, observe-t-on. Ce qui la permet de défier la communauté internationale et de ne pas céder aux pressions. Selon le Km/Cnoe, les sanctions affligées à Madagascar ont un impact sur la population, alors que les dirigeants en sont les premiers responsables.

Commentaire de *Midi* : « *L'histoire nous a appris qu'aucun régime n'a pu résister au manque des financements des bailleurs de fonds traditionnels : Didier Ratsiraka en 1981, Zafy Albert en 1996 avec son fameux financement parallèle et Marc Ravalomanana en 2009. Actuellement, Andry Rajoelina tente de faire exception avec l'argent des chinois. Attention danger* »⁵

Affaire Radio Fahazavana. La Fédération Internationale des Journalistes" (FIJ) prend position. L'organisation déclare que « *La liberté de chercher et de diffuser des informations est plus que nécessaire pour renforcer la cohésion sociale à Madagascar. Sans débat public sur les questions critiques d'intérêt national, il serait impossible de résoudre de manière durable les tensions politiques et sociales qui secouent le pays. Les motifs d'ordre sécuritaire ne doivent pas être utilisés pour restreindre de manière abusive la liberté d'expression* ». Elle demande « *aux autorités de la transition*

⁵ Lire sur le blog Justmad la très riche interview de Pascal Chaigneau, fondateur du Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques (CEDES), qui considère que l'UE aggrave le cas de Madagascar et que le pays est fondé à vouloir diversifier ses partenaires.
<http://storage.canalblog.com/49/07/448497/54002450.pdf>

de libérer les journalistes arrêtés et de leur garantir un procès juste et équitable dans le respect des droits humains fondamentaux et en dehors de toute considération ou influence politique ». L'organisation appelle à « la mise en place rapide d'un organe de régulation devant protéger le secteur des médias et à la dépenalisation des délits de presse et l'arrêt des violations répétées contre la liberté de la presse et la liberté d'expression ».

Le Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM) clame son indépendance. Il réfute toute arrière-pensée politique derrière ses revendications. « *Nous n'avons pas de contact avec l'ancien président Ravalomanana. Nos revendications sont purement syndicales et nous n'acceptons pas d'être noyautés par les mouvements politiques* », a soutenu Marius Arnaud Auguste, son président, qui ajoute : « *Je ne comprends pas ces insinuations. Je suis filé par deux éléments des forces de l'ordre. Mon téléphone est sur écoute. S'il y avait des dessous politiques derrière notre mouvement, je pense qu'il devrait y avoir des réactions au niveau du gouvernement. [...] Il ne faut pas tomber dans le piège des pratiques anciennes et instrumentaliser toutes les revendications syndicales* ». La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, n'a pas voulu donner son point de vue sur cette question mais elle a lancé une sévère mise en garde : « *Tant pis pour les magistrats qui entreraient dans ce piège [...] Le SMM doit être vigilant, car c'est un danger d'entrer dans le virus Ravalomanana* », a-t-elle averti. Fetison Andrianirina, de la mouvance Ravalomanana « *ne pense pas* » aux relations entre l'ancien chef de l'État et les magistrats syndiqués. « *Si c'était le cas, pourquoi a-t-il été encore condamné ?* », se demande-t-il avant de faire cet aveu : « *nous sommes quand même d'accord avec les magistrats sur leur regret concernant l'indépendance de la Justice* ».

« **Andry Rajoelina : Futur Premier ministre ?** », titre **La Gazette**. Des rumeurs insistantes laissent supposer que les partis pro-Rajoelina vont présenter un candidat commun à la future présidentielle, et lorsque celui-ci sera élu, il nommerait Andry Rajoelina à la Primature. A l'élection présidentielle suivante, Andry Rajoelina aurait 41 ans et entrerait en lice avec de grosses chances de succès, renvoyant l'ascenseur à son prédécesseur. L'annonce de la non-candidature d'Andry Rajoelina à la prochaine présidentielle pouvait donc avoir été faite avec cette arrière-pensée. Un schéma qui s'inspirerait du modèle russe mis en œuvre au Kremlin en 2008. L'homme qui jouerait le rôle de Dimitri Medvedev serait un côtier, afin d'assurer le sacro-saint équilibre régional à la tête de l'exécutif. Qui peut bien être cet oiseau rare ? Peut-être Camille Vital qui doit tout à Andry Rajoelina et qui ne fera certainement pas faux bond (Il vient encore de faire l'éloge du président de la HAT pour avoir renoncé à se présenter). Peut-être aussi Pierrot Rajaonarivelo, ancien vice-PM de Didier Ratsiraka, qui doit la fin de son exil extérieur au régime de Transition.

Panem et circenses. A défaut de pain, l'Office de la radio et de la télévision malagasy va proposer des jeux à la population... Il a payé 250.000 dollars à la FIFA pour l'exclusivité de la retransmission de la Coupe du monde de football. Selon le président de la fédération de football (FMF), cette somme est modique par rapport à ce qui a été payé pour la précédente édition. Le ministre de la Communication, Félix Mahazoarivo, a loué les efforts du président de la HAT et du Premier ministre Camille Vital qui ont activé le déblocage de ces crédits.

8 juin : « Dialogue inter-régional » et « Dialogue national » reportés sine die. L'enquête sur l'affaire Fort Duchesne s'oriente vers les milieux politiques et religieux. Après l'officialisation des sanctions, l'UE annonce une mission d'observation du 9 au 12 juillet.

« **Dialogue inter-régional** » et « **Dialogue national** » reportés sine die. Le comité organisateur composé de personnalités issues de la COSC et de membres du Comité « *Raiamandreny mijoro* », a annoncé l'annulation des rendez-vous fixés du 8 au 10 juin pour le premier, du 14 au 17 pour le second. Ce report s'explique, selon le pasteur Ramino, par l'ampleur de la tâche confiée. La précipitation avec laquelle l'opération a été organisée n'a pas permis de mobiliser les participants. Le Kmfc/Cnoe avait souhaité que plus de temps soit consacré à la préparation pour s'assurer de la présence de toutes les forces vives. L'Alliance des OSC adhérant à une solution de sortie de crise consensuelle et inclusive partage cette analyse et rappelle les conditions de réussite d'un tel dialogue pour éviter de donner de faux espoirs à la population⁶. En fait partie l'origine des financements qui, selon ces OSC, s'avère déterminante. La société civile apparaît divisée, elle met en doute la représentativité des « sages » et doute de l'indépendance de ces personnes vis à vis du pouvoir. Le comité organisateur va éclater les dialogues interrégionaux au niveau des 119 districts au lieu des 6

⁶ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* » juin 2010 - <http://storage.canalblog.com/93/55/448497/54001536.pdf>

chefs lieux des ex-provinces afin de répondre aux attentes exprimées. Mais d'autres sources affirment que les raisons de ce report sont d'ordre financier (le budget alloué, 1,7 milliard Ar, serait revu à la baisse). Un nouveau contretemps dont ne s'étonnerait plus la population mais qui risque fort de remettre en cause le calendrier électoral, notamment le référendum constitutionnel du 12 août. Un « *Dialogue* » qui ne pourra pas avoir lieu avant la date symbolique du 26 juin marquant le 50^{ème} anniversaire de l'indépendance. Andry Rajoelina apparaît une nouvelle fois comme « *l'homme qui ne tient jamais ses paroles* », écrit *Le Courrier*.

Affaire Fort-Duchesne. L'audition des suspects se poursuit et l'enquête s'oriente vers les leaders religieux. Le pasteur Randriamisata Roger a été convoqué au sujet des affrontements du Mausolée. Le leader du HMF aurait été près de l'homme armé ayant tiré sur l'adjudant Ramaroson Mahafaly. Le président du parti fédéraliste de Madagascar a lui aussi été convoqué à la Section des recherches criminelles. Son véhicule aurait été utilisé par des éléments de la FIGN au cours de leurs déplacements. Le colonel Richard Ravalomanana a indiqué qu'aucune des personnes convoquées ne s'était présentée aux enquêteurs, alors qu'il ne s'agirait que d'un appel à témoins visant à déterminer l'origine des tirs. 4 des 21 gendarmes détenus ont comparu devant le magistrat instructeur. Il s'agissait de la troisième vague de suspects à auditionner, 4 officiers ayant déjà été entendus, ainsi que les lieutenants-colonels Raymond Andrianjafy et Rajaonary et le commandant Ralaiavy. Certains suspects ont soutenu qu'ils n'ont fait qu'exécuter les ordres, notamment défendre leur caserne par des tirs d'intimidation. Deux autres éléments de la FIGN doivent encore être entendus.

UE : après les sanctions, une mission d'observation du 9 au 12 juillet. Une délégation de parlementaires européens effectuera une mission d'observation et d'évaluation de la vie politique, sociale et économique après un mois de sanctions. Elle sera conduite par Louis Michel et Elie Hoarau, député européen de La Réunion (PCR). Le premier a été Commissaire au Développement et a visité le pays à plusieurs reprises. Il a été accusé par les dirigeants actuels de parti pris en faveur de Marc Ravalomanana. Le commissaire européen au Développement, Andris Piebalgs a tenu à préciser : « *Les mesures appropriées de l'UE viennent en appui à celles adoptées par l'UA et la SADC* ».

Le Parti Communiste Français condamne la suspension de l'aide au développement. Une « *décision consternante et inacceptable, inique et irresponsable. [...] C'est la population malgache qui va en payer le prix et la situation à Madagascar en sera encore plus insoutenable* ». Le PCF dénonce le « *deux poids-deux mesures* » de la diplomatie française qui a invité au Sommet de Nice « *un certain nombre de Chefs d'Etats africains issus de coup d'Etat ou d'élections frauduleuses* ».

Les catholiques dans la tourmente d'un scandale financier, selon *La Gazette*. « *Délaissés, sinon ignorés par Marc Ravalomanana, les catholiques pensaient pouvoir se rattraper avec le changement. Depuis l'année dernière, églises, complexes sportifs, écoles, centres d'accueil sont construits un peu partout dans le pays. Une véritable manne tombée du ciel pour les nombreuses entreprises qui se précipitaient sur les projets soumis par un jeune opérateur, Hajanirina Ramboniarisoa. A la tête d'un bureau d'études dénommé Liaison Office Consulting (LOC), ce dernier a monté une belle affaire. Avec ou sur le dos de l'Eglise catholique. La nuance est fondamentale et doit être éclaircie* » écrit le quotidien. L'opérateur serait à l'origine d'une vaste escroquerie. Trois employés de LOC sont en détention préventive. *Midi* évoque une vaste affaire de blanchiment d'argent qui ne mettrait pas en cause l'Eglise catholique. Mgr Philippe Ranaivomanana dément le blocage par les évêques de Madagascar du financement des travaux engagés par LOC auprès des entrepreneurs. *Tribune* du 15/06 précise que près de 150 chantiers seraient liés à ce cabinet et se situent à des niveaux variés de réalisation. Très peu de paiements ont été effectués aux entreprises. Au point que la thèse de l'escroquerie pyramidale, où les versements de commissions des derniers entrants servent à régler les premières entreprises, devient crédible. La très grande majorité des entreprises se retrouve en difficulté financière et se retourne vers l'Eglise catholique pour payer les travaux.

Tromelin. Les gouvernements français et mauricien ont signé un accord cadre pour la cogestion de l'île. « *Fruit d'une démarche consensuelle* », cet accord est « *accompagné de trois conventions techniques en matière de pêche, de protection environnementale et de recherche archéologique qui définissent les premières bases d'une coopération fructueuse au bénéfice mutuel de nos deux pays* », s'est félicité Alain Joyandet, secrétaire d'Etat français à la Coopération. Le ministre des Affaires étrangères, Hippolyte Ramaroson qualifie de « *bizarre* » la convention signée entre la France et Maurice, il déclare que les techniciens du droit de la mer ont été chargés d'étudier

les actions que Madagascar pourrait adopter sur le dossier des îles éparses. Selon des sources autorisées, le dossier malgache concernant Tromelin serait prêt depuis trois ans. Sa soumission auprès de l'ONU aurait pu être programmée en 2009, contrairement aux autres « îles éparses » dont les documents sont déposés auprès des Nations unies depuis de nombreuses années. Mais la crise politique aurait stoppé le processus. La France et Maurice se seraient engouffrés dans la brèche. Julien Radanoara, enseignant en relations internationales, suggère la formation d'une alliance avec d'autres pays riverains de l'Océan Indien comme l'Australie, l'Inde et l'Afrique du Sud, pour traiter en bloc la situation des ces îlots au regard du droit international.

[Revendiquée par Maurice et Madagascar, Tromelin, située à 450 km à l'est de Madagascar et 500 km au nord-ouest de Maurice. est actuellement gérée par la France dans le cadre des Terres australes et antarctiques françaises].

Commentaire de Christian Chadeaux dans *L'Express* : « La France et Maurice sont sur le point de s'entendre comme larrons en foire sur la possession et la gestion de l'îlot Tromelin, sur le dos de Madagascar et des Malgaches qui ont, en ce moment, bien d'autres problèmes... épars à régler pour retrouver une crédibilité internationale. Sans entrer dans les détails d'arguties juridiques qui font ou feraient de ce caillou de l'océan Indien la propriété de la France, de Maurice ou de Madagascar, les simples faits historiques et un minimum d'honnêteté intellectuelle et de morale politique, de sens de l'humain ou de l'histoire, font logiquement, ou devraient faire de Tromelin une « dépendance malgache. [...] Qu'un pays riche et puissant, au pouvoir établi, puisse en profiter pour spolier un pays pauvre et faible, en pleine tourmente politique... ça n'a pas de nom ». (08/06)

Midi évoque le « Le micmac franco-mauricien » et évoque un conflit géo-politico-stratégique qui se profile à l'horizon pour le contrôle des « îles éparses » rattachées à la sphère politique et économique malgache [L'atoll de Bassas-da-India, les îles Glorieuses (7km²), l'île Juan-de-Nova (5km²) et surtout l'île Europa (30 km²) et plus de 350.000 km² de ZEE sur le canal du Mozambique]. « A quand un accord de cogestion pour ces îles avec Madagascar ? », écrit le site 24heures.⁷

9 juin : le report du « Dialogue national » risque de provoquer un effet domino sur les autres échéances. La Coalition de la société civile dans l'attente du déblocage de crédits.

Report probable du calendrier électoral, annonce le Premier ministre Camille Vital. « A cause du report du Dialogue national, les programmes que nous avons déjà fixés à propos du référendum constitutionnel et des différentes élections pourraient également être ajournés. Nous essayerons de respecter la feuille de route de la Transition que le président de la HAT a établie. Cependant, le référendum et les élections devraient être reportés, ce sera un report de quelques jours ». Le PM n'a pas écarté un prolongement possible de la Transition au-delà de fin 2010, ce qui plongerait à nouveau le pays dans une période d'incertitude.

« Dialogue national »- Financement en attente. La Coalition de la société civile, organisatrice des rencontres préliminaires au niveau des 119 districts, ainsi que du « Dialogue national », attend la manifestation formelle de volonté politique des dirigeants de la Transition afin de pouvoir avancer les préparatifs nécessaires à sa démarche. Le déblocage du financement apparaît comme l'une des conditions essentielles. Le devis de la Coalition s'élèverait à 2 milliards Ar. Il pourrait être fait appel à la contribution financière de la communauté internationale. Les adhérents à la structure attendraient aussi leur nomination par décret pour pouvoir bénéficier de manière transparente des subsides débloqués.

Le ministre des Affaires étrangères, Hyppolite Ramarison, n'a pas participé au Conseil des ministres de la COI à La Réunion. Il a pu cependant rencontrer à huis clos les ministres des Affaires étrangères des 5 pays membres. Le communiqué publié à l'issue de ce Conseil appelle cependant à des « élections présidentielles et législatives libres, ouvertes et transparentes à Madagascar, le plus rapidement possible, en respectant les critères internationaux en la matière afin de permettre leur soutien et leur reconnaissance par la communauté internationale ». La COI mandate son secrétaire

⁷ En veilleuse depuis plus d'une décennie, la polémique rebondit. Sous la Révolution socialiste (1975-1991), Didier Ratsiraka a réclamé à cor et à cri la souveraineté de Madagascar sur les îles éparses. Il avait obtenu le soutien de l'OUA et du mouvement des Non-alignés. La Gazette observe que s'agissant de Tromelin, la France et Maurice sont mieux pourvues en documents historiques se rapportant à la cession et à la rétrocession de l'îlot, avec des pièces remontant au 18ème siècle. Dans des documents anciens, l'expression « îles éparses » ne concernerait que les 4 îlots du Canal de Mozambique et non Tromelin qui se trouve dans l'Océan Indien. Du temps de Didier Ratsiraka, un « marchandage » avait été conclu avec le gouvernement « progressiste » de Maurice, selon lequel Madagascar abandonnait ses revendications sur Tromelin en échange du soutien de Maurice à sa revendication sur les 4 îles du canal du Mozambique.

général pour apporter le soutien de l'organisation au processus de sortie de crise et pour se joindre aux facilitateurs internationaux du processus électoral en cours. Les positions de la France et de Maurice sur la crise malgache se seraient considérablement rapprochées. Le « *Collectif pour Madagascar* » [« *légaliste* »], dont le siège est à la Réunion, a pu rencontrer Yanick Paternotte, Député UMP du Val d'Oise, vice-président des Amitiés franco-malgaches à l'Assemblée nationale et Pascal Collange, directeur de Cabinet d'Alain Joyandet. Un communiqué du Collectif fait état d'une divergence d'appréciation de la situation. Selon le compte-rendu fait par Hyppolite Ramaroson, les pays membres de la COI ont maintenant compris la réalité du changement qui s'est opéré depuis le 17 mars 2009 à Madagascar.

Pour *Midi*, le compte-rendu que la France a fait de ce Conseil des ministres soulève des interrogations : « *La France fait-elle allusion aux élections prévues dans la feuille de route de la HAT ? Si oui, la France fait-elle semblant d'ignorer que la mise en œuvre de cette feuille de route de la HAT n'aura jamais la reconnaissance de la communauté internationale qui s'est déjà exprimée à travers la SADC, l'UA et tout récemment l'UE ? A quels facilitateurs internationaux la résolution du Conseil des Ministres de la COI fait-elle allusion ? La France n'est-elle pas en train de solliciter le soutien des pays de l'Océan Indien à un processus électoral boycotté par la communauté internationale ?* ».

L'ancienne ministre Elyett Rasendrasirofo dénonce « le double langage du gouvernement français ». « *Une main brandit le renouveau à Nice. L'autre main fait le contraire à Maurice* », regrette-t-elle. Le Sommet de Nice n'a pas convié la Grande Ile mais la COI a reçu une délégation de la HAT. « *La COI est perçue comme un instrument de domination française* », affirme Elyett Rasendrasirofo, professeure dans un collège de La Réunion. Elle dénonce le manque de solidarité de l'île Maurice, qui est comme Madagascar, à la fois membre de la COI et de la SADC. Pour cette ancienne femme politique, la crise malgache réjouit « *des îles qui n'auraient en réalité de sœurs* » que le nom et dont les investisseurs seraient ravis de prendre la place du puissant groupe Tiko, un des piliers de l'essor de l'économie malgache, affirme-t-elle.

Madagascar menacée par Al-Qaïda ? *La Gazette* indique que la Grande Ile serait sur la liste du mouvement terroriste qui a frappé en Afrique de l'Ouest et qui s'active en Somalie. L'instabilité politique de Madagascar présenterait, selon le quotidien, un facteur de risque. Des intérêts français pourraient être visés. Des menaces d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) sur Madagascar ont été évoquées récemment dans un article du quotidien *Le Monde*.

Homicide de la BANI (Base aéronavale d'Ivato) : le Premier ministre promet des sanctions. Le lieutenant Théodule Ramamonjisoa avait trouvé la mort suite à une altercation avec le commandant Roger Luc. Camille Vital a déclaré : « *Madagascar est un Etat de droit, il appartient au parquet de poursuivre ceux qui ont fauté qu'ils soient militaires ou civils* ». [Le commandant Roger Luc a été suspecté d'avoir voulu convaincre les gradés du 1^{er} RFI d'apporter leur appui aux mutins de la FIGN en déroute. L'ancien premier ministre de la HAT, Monja Roindefo, est accusé d'entretenir des liens étroits avec le commandant Roger Luc.]

10 juin : après la Turquie et le Vatican, le Pakistan reconnaît le régime. La date du référendum dépendra des délais nécessaires à l'élaboration du projet de Constitution. Un émissaire de l'ONU en visite à Madagascar pour évaluer la situation après l'échec de Pretoria I.

Le Pakistan reconnaît la HAT. L'ambassadeur du Pakistan a été reçu par le ministre des Affaires étrangères, avant d'être reçu par le président de la HAT, en même temps que l'ambassadeur de Turquie. On se bouscule au portillon, c'est le message que le ministre a voulu transmettre. « *Tsy maty an-kazo-tokana isika* » (traduit littéralement par : nous ne mourrons pas au pied d'un seul arbre ; pour dire que nous avons d'autres amis qui ne nous considèrent pas comme des pestiférés et que nous pouvons compter sur eux), déclare le chef de la diplomatie. « *D'autres vont venir ! Tant pis pour ceux qui ne veulent pas travailler avec nous* », ajoute-t-il. Le nouvel ambassadeur est en résidence à Maurice. Les relations avec le Pakistan ne vont plus se limiter aux importations de riz mais s'élargir à d'autres domaines comme l'agro-alimentaire, le tourisme ou la médecine, annonce-t-on. Les questions de coopération militaire ont été évoquées, ainsi que le volet nucléaire et la piraterie maritime qui se rapproche des côtes malgaches. A noter qu'une influente communauté pakistanaise vit et travaille à Madagascar, notamment dans le domaine du commerce local et international. Cette reconnaissance intervient donc après celle de la Turquie et du Vatican. La HAT annonce que d'autres vont suivre. Andry Rajoelina estime que les gestes des ambassadeurs de Turquie et du Pakistan démontrent que les sanctions infligées par la communauté internationale ne font pas l'unanimité.

Vers une ouverture au « Next eleven » ? *Le Courrier* note que les deux pays qui ont reconnu le régime sont membres de ce « club » de 11 pays, à savoir, la Turquie, le Pakistan, le Bangladesh, la Corée du Sud, l'Égypte, l'Indonésie, l'Iran, le Mexique, le Nigeria, les Philippines, et le Viêt Nam, qui sont susceptibles, selon la banque Goldman Sachs, de devenir les plus importantes économies mondiales au cours du XXI^e siècle avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (BRIC).

La date du référendum dépendra des délais nécessaires à l'élaboration du projet de Constitution, selon le président de la CENI. « *La réception entre nos mains du projet de Constitution avant le 28 juin conditionne le maintien du référendum pour le 12 août. Le Code électoral stipule que la propagande devrait commencer 45 jours avant le référendum constitutionnel* », a-t-il soutenu. Hery Rakotomanana fait dépendre le maintien du calendrier électoral de l'avancement des travaux de rédaction du ou des projets de Constitution, une opération complexe compte tenu des nombreuses contributions déposées.

Sortie de crise : la repentance comme solution. « *Nous nous sommes écartés du chemin tracé par Dieu, nos péchés dépassent de loin ceux qui ont été commis à Sodome et Gomorrhe* ». Ce constat est du pasteur à la retraite Abel Rajaonarison qui voit dans la crise politique actuelle une punition divine. « *Toutes les recherches de solution politique ont été vaines, il est temps de retourner vers Dieu* » a-t-il déclaré, invitant toutes les religions à venir débattre et concevoir un projet commun visant à remettre le pays sur le chemin prévu par le Dieu d'Abraham, « *ancêtre des Malgaches* », selon la croyance populaire.

Sortie de crise : retour à la monarchie comme solution. C'est ce que préconisent des représentants de la caste noble. Pour eux, « *la meilleure solution pour la stabilité politique du pouvoir est la réinstauration d'un régime monarchique face aux échecs enregistrés des régimes républicains qui se sont succédé depuis...* ».

Crise politique. Un émissaire de l'ONU en visite à Madagascar. L'objet de la mission est d'évaluer la situation après l'échec de Pretoria I, avec l'objectif de relancer d'une autre manière le dialogue entre les quatre mouvances. L'ONU souhaite instaurer un cadre consensuel et inclusif pour progresser dans la résolution de la crise, a avancé Lalao Randriamampionona de la PFNOSCM, à l'issue d'une rencontre avec l'émissaire des Nations Unies, Joao Bernardo Honwana.

Andry Rajoelina réaffirme qu'il n'y aura plus de déplacement à l'étranger pour une quelconque négociation, déclaration faite à l'issue de ses entretiens avec les ambassadeurs qui ont présenté leurs lettres de créance. « *Nous avons tout fait et tenté durant plus d'une année mais sans aucune avancée. Je ne vois plus d'autre solution que de laisser aux Malgaches eux-mêmes décider de leur avenir et ce, à travers des élections crédibles et transparentes qui devraient accélérer ce processus de sortie de crise* », a-t-il affirmé.

11 juin : la HAT laisse le soin à la Coalition de la Société Civile de déterminer la date du référendum constitutionnel. Des maires Tim dans la tourmente.

Date du référendum. Rajoelina s'en remet aux « Olobe ». La HAT donne toute latitude au comité d'organisation du « *Dialogue national* » pour réaliser sa mission. « *Les organisateurs, les Olobe ou notables et la Coalition de la Société Civile qui préparent le Dialogue national, ont décidé d'élargir les discussions aux districts. [...] L'initiative ne vient pas de nous, mais nous nous exécutons si cela est bénéfique à la Nation* », indique Andry Rajoelina. La prise de position de la HAT permettra aux organisateurs de lancer une offensive sur le terrain. Raharinaivo Andrianantoandro, porte-parole du Tim a, par exemple, laissé entendre sa disposition à discuter d'une éventuelle coopération. Réelle intention ou ballon-sonde, le membre du bureau politique du Tim assure qu'il en a informé Marc Ravalomanana. Mais il confie aussi qu'il a posé quelques préalables : demande de garantie dans l'application des résultats et crédibilité de ceux-ci aux yeux de la communauté internationale.

Pour le constitutionnaliste Jean-Eric Rakotoarisoa, « les élections ne sont pas une solution ». Il précise ainsi sa pensée : « *Schématiquement, nous sommes face à une crise politique et il faut donc une solution politique, tout comme cela a été le cas lors de la crise de 1991 avec la convention du Panorama. Il s'agissait d'un accord politique transformé en loi constitutionnelle provisoire pour gérer la Transition* », a-t-il indiqué. « *Le problème est que Madagascar n'est pas encore en Transition en ce*

moment mais toujours en pleine crise. Il faut une solution acceptée par les Malgaches, la communauté internationale suivra. Les élections et la Constitution ne seront que la consolidation de la sortie de crise », a-t-il estimé.

Forces armées. Un code de conduite de l'armée est en gestation. Une convention de partenariat entre le ministère des Forces armées et le Bianco est à la signature. L'objet de cette collaboration est l'élaboration d'un « Code de conduite de l'armée » qui, apprend-on, constitue une suite logique des Assises nationales militaires de mai 2009. [Rappel : le Bianco fait partie de la commission mixte d'enquête établie dans le cadre de l'affaire de 500 millions Ar qui auraient été donnés par l'ancien président de la République à la FIGN et détournés].

Des maires Tim dans la tourmente. « Si ce n'est pas un règlement de comptes politique, cela y ressemble fort », écrit *Le Courrier*. Depuis le changement de régime en mars 2009, quelques maires élus sous la bannière de l'ancien parti au pouvoir, sont dans la tourmente. Accusés notamment de mauvaise gouvernance, ils ont été écartés (ou sont en train d'être écartés) du pouvoir par recours judiciaire ou par voie administrative. Le premier en date est le maire Tim d'Ivato Firaisana, Yves Rasoloarisata, le second est le maire de Toamasina, Gervais Rakotomanana, qui n'a pas encore été arrêté ni jugé. Le troisième est celui de Manakara, Adriano Giscard, qui a été remplacé ce 11 juin par un PDS [maire désigné par le pouvoir]. La dernière est la maire d'Antsirabe Olga Ramalason, qui est actuellement victime d'attaque en règle visant à l'évincer.

12 juin : La célébration du cinquantenaire de l'indépendance parasitée par les préoccupations politiques. La HAT met le paquet mais la confusion règne au sujet du jubilé du 26 juin.

Débloccage du financement de la COSC. 600 millions Ar seront débloqués en vue de l'organisation des rencontres préliminaires et du « Dialogue national ». Ces crédits seront délégués à la Coalition de la société civile (COSC) ainsi qu'aux dignitaires « *Raiamandreny mijoro* ». L'attribution de cette subvention était l'un des préalables à la fixation du calendrier des « Dialogues ».

Projet de nouvelle Constitution. Forte aspiration à un contre-pouvoir. C'est l'un des premiers enseignements qui se dégage du traitement des propositions remises au Comité Consultatif Constitutionnel (CCC). « Les gens souhaitent mettre en place des balises pour prévenir contre les abus », rapporte son président, Florent Rakotoarisoa. « Les gens imaginent des mesures pour se prémunir contre les abus au sein de la Justice. Ils recherchent l'octroi de plus de pouvoir au Parlement », indique-t-il. Les membres du CCC refusent de s'exprimer sur la tendance concernant le type de régime et la forme de l'État. « Nous sommes là pour synthétiser et rédiger les propositions que nous avons reçues », rappellent-ils. A ce jour, le Comité est parvenu à analyser 150 des 230 propositions reçues. « L'avant-projet final ne sera élaboré qu'après les résolutions du débat national prévu », a souligné le président du Comité.

La célébration du cinquantenaire de l'indépendance ne parvient pas à évacuer préoccupations politiques. La HAT met le paquet mais la confusion règne au sujet de ce jubilé. Le pouvoir veut mettre les Malgaches dans une ambiance de fête durant la semaine précédant le 26 juin. De grandioses animations avec des artistes étrangers et nationaux sont au programme. La presse se fait l'écho de la rumeur qui veut que 5 artistes étrangers de renom soient « invités ». Le quotidien *Les Nouvelles* écrit : « *Quid de la fierté nationale ? Avec 6 milliards Ar, si ce montant s'avère exact, ne peut-on pas faire vibrer de la bonne musique avec des artistes nationaux des 22 régions de Madagascar ?* ». Sobika, choqué par cette annonce, espère un démenti officiel.

Les 22 régions auront aussi leurs propres organisations. Andry Rajoelina a débloqué une enveloppe de 220 millions Ar à raison de 10 millions pour chacune des 22 régions. « Tous les engins et matériels des Forces armées participeront au défilé le 26 juin, des hommes en uniforme venant des îles sœurs seront de la partie », annonce-t-on. 6.500 personnes qui atteignent leurs 50 ans cette année partageront le déjeuner « *Nofon-kena mitam-pihavanana* » avec le couple présidentiel au palais d'Ambohitsorohitra. La commission d'organisation a cependant joué la discrétion concernant la budgétisation de tout le programme. « L'enveloppe budgétaire est plus petite que les dépenses dans le cadre des déplacements à l'étranger », a jugé bon de préciser le ministre de l'Aménagement du territoire, Hajo Andrianainarivelo, faisant allusion aux voyages des délégations aux négociations internationales de résolution de crise. « Mais pourquoi des artistes étrangers pour animer les 50 ans de l'Indépendance de Madagascar ? », s'interroge *Midi*. Pour Sobika, « la vraie question est de savoir dans quel état d'esprit se trouve la population pour cette célébration. La situation politique inédite,

sans reconnaissance internationale, et sans chef d'état élu, peut inviter à un peu de retenue et d'humilité car 50 ans après, en 2010, ou en est Madagascar ? Indépendante économiquement ? Indépendante politiquement ? Indépendance culturellement ? Il y aurait de quoi alimenter un long débat ! [...] La célébration du 26-Juin sera donc peut être vécue comme un exutoire à la crise. Pour la population, y participer ne sera pas un geste politique, ou un geste partisan, ce sera juste une envie de faire la fête ». « La confusion règne au sujet du jubilé : République et Transition semblent être mises dans le même sac, bien qu'il s'agisse de notions différentes », écrit le quotidien Les Nouvelles : « La proclamation de l'avènement de la lère République, le 14 octobre 1958, a précédé le retour de l'indépendance, il y a 50 ans. Jusqu'à preuve du contraire, la République de Madagascar est reconnue internationalement depuis sa naissance en 1958. Tandis que le régime de Transition ne l'est pas encore. Il y a une profonde différence entre les deux concepts. Mais certains ne veulent pas faire la part des choses en voulant tout mettre dans le même panier ». Des voix se font entendre chez les partisans des 3 mouvances pour refuser de hisser le drapeau et boycotter les cérémonies, comme l'avaient fait l'an passé les partisans de la mouvance Ravalomanana.

13 & 14 juin : interrogations sur la position de la France et de l'Afrique su Sud. Le parti Vert Hasin'i Madagasikara justifie les sanctions de l'UE. Des opposants arrêtés à Toliara. Le futur « Dialogue nationale » semble intéresser des membres de la mouvance Ravalomanana.

« **Le Gouvernement français n'est pas prêt à se rallier à la position de la communauté internationale** », selon le **Collectif pour Madagascar**. En marge de la réunion de la COI qui s'est tenue à La Réunion sous la présidence d'Alain Joyandet, ministre français de la Coopération, le Collectif pour Madagascar et l'association GTT Réunion ont été reçus conjointement par Yanick Paternotte, député UMP du Val d'Oise, vice-président des Amitiés franco-malgaches à l'Assemblée nationale, et Pascal Collange, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat. Le Collectif, qui s'est présenté en tant que groupement de citoyens franco-malgaches attachés à leurs deux pays et recherchant un avenir commun durable et prospère pour cette zone de l'Océan Indien, a voulu alerter ses interlocuteurs sur la situation qui prévaut à Madagascar. Il estime que la France n'a pas intérêt à laisser se développer un sentiment anti-français qui tend à gagner toutes les catégories, qu'elles soient sociales, culturelles, religieuses ou politiques, y compris des intellectuels pourtant jusque-là jugés favorables à la France. Il condamne la « *militarisation du gouvernement* », « *le régime de terreur, l'absence de liberté d'expression, le bâillonnement de la presse* », ainsi que « *l'absence d'une transition consensuelle et inclusive qui ne constituent pas un climat favorable à l'organisation d'élections libres, transparentes et susceptibles d'être reconnues par toutes les parties prenantes et par la communauté internationale* ». Le Député du Val d'Oise estime en revanche que « *le gouvernement de la HAT est suffisamment composite et représentatif des différents courants* » et que « *Monsieur Rajoelina n'a rien d'un putschiste pour s'être personnellement entretenant avec lui lors d'un de ses passages en France* ». Il soutient la tenue d'une convention nationale qui garantirait l'organisation d'élections sous la supervision d'observateurs internationaux. Le Collectif en conclut que la France continuera d'apporter son soutien au régime dans son projet d'organiser rapidement des élections selon sa propre feuille de route.

Coupe du Monde de foot : Marc Ravalomanana invité officiel ? La mouvance Ravalomanana a publié sur Internet des photos montrant l'ancien président et son épouse à la tribune officielle pour la cérémonie d'ouverture, en présence de chefs d'Etat africains. Dans l'hypothèse où il aurait été effectivement présent à cette cérémonie en tant que « *chef d'Etat* », les observateurs s'interrogent sur l'attitude de Jacob Zuma, jusqu'à présent très impliqué en tant que médiateur dans le règlement de la crise malgache. Des photos montrent l'ancien président aux côtés de Jean Ping et de Joachim Chissano.

Toliara : deux opposants arrêtés. Tsazolahy Tsianihy, leader de la mouvance Ravalomanana et Tatabelo Mandaso dit Marin, président de l'association « *Toko be telo* », ont été appréhendés à leur domicile. Les agents qui ont procédé à cette intervention n'auraient été pourvus d'aucun mandat d'arrêt. Les partisans des trois mouvances avaient prévu d'organiser une manifestation dans la cité les jours précédents, ils avaient dû y renoncer en raison d'une mise en garde des autorités locales, qui évoquent une tentative de déstabilisation et d'atteinte à l'ordre public. Depuis plusieurs mois, les membres de l'opposition, dans quelques grandes villes de Madagascar, se plaignent de la difficulté ou de l'impossibilité d'obtenir une autorisation d'organiser une manifestation politique.

Les 43 « détenus politiques » incarcérés à la prison d'Antanimora remercient les trois mouvances pour le soutien moral et les aides matérielles. Dans leur communiqué, ils lancent un appel aux opposants afin de « renforcer la cohésion et de poursuivre la lutte jusqu'à l'acquisition de la liberté ».

Des partisans de l'ancien président Ravalomanana semblent s'intéresser au « Dialogue national », plus précisément au processus initié par la Coalition de la société civile et les « Olobe ». Raharinaivo Andrianantoandro, porte-parole du Tim les a rencontrés. Il était accompagné de 7 anciens parlementaires. Ce contact avait pour but de s'informer sur l'organisation du processus de consultation et les critères de choix des participants. Aucune décision n'a été prise sur les suites éventuelles. Fetison Andrianirina, chef de file de la mouvance, affirme « ne pas être au courant de la rencontre ».

Le Mouvement pour la démocratie à Madagascar (MDM) de Pierrot Rajaonarivelo poursuit son implantation dans le pays. L'association (qui n'est pas encore un parti), fondée par l'ancien vice-Premier ministre de Didier Ratsiraka, entend revaloriser le terme de « politique ». L'association prendra part activement aux prochaines rencontres préliminaires au niveau des districts en vue du « Dialogue national » annoncé par le président de la HAT. Pierrot Rajaonarivelo précise que son association va amener « de nouvelles idées, afin d'asseoir les bases pérennes de la 4^e République ». Des personnalités de tous bords ont participé à ce rassemblement. Pour nombre d'observateurs, le MDM pourrait être amené à jouer un rôle capital dans les mois à venir du fait du retrait d'Andry Rajoelina de la compétition présidentielle. Pierrot Rajaonarivelo a mis en place sa nouvelle association pour pouvoir voler de ses propres ailes mais il est encore sous le coup d'une condamnation par contumace et n'a pas été amnistié. L'ex-secrétaire national de l'Arema n'est plus vu d'un très bon œil par le fondateur du parti, l'ancien président Didier Ratsiraka.

Archidiocèse d'Antananarivo. Mgr Raelison consacré évêque auxiliaire lors d'une cérémonie à laquelle assistaient Andry Rajoelina et de hautes personnalités de la HAT. *Midi* voit dans cette présence remarquée une « opération de charme envers les catholiques » et « une manière de rendre la politesse à cette dernière après la reconnaissance du régime en place par le Vatican ». Le quotidien note également la présence à la cérémonie de la famille Pierrot Rajaonarivelo.

Le parti Vert Hasin'i Madagasikara justifie les sanctions de l'UE. « La décision de l'UE est tout à fait légitime. Je ne vais pas évoquer de mauvais souvenir mais cette sanction européenne planait déjà du temps de Marc Ravalomanana pour cause de mauvaise gestion. Actuellement, elle est effective parce que l'UE a appliqué les règles qui régissent son organisation. Il n'y a pas d'aléas, elle veut juste travailler avec un pays qui dispose d'un régime démocratique pour avoir des garanties sur l'utilisation de ses aides. C'est pour éviter que leurs aides servent des individus ou des intérêts personnels, or Madagascar ne répond pas à ces critères ce qui explique en toute logique cette suspension. [...] Face à cette décision, le parti fait un appel solennel à la moralité internationale ».

15 juin : les partisans du dialogue inter-malgache s'activent pour convaincre de leur neutralité et font appel à la communauté internationale. Une nouvelle visite de Joachim Chissano serait prévue.

Les « Dialogues inter-régions », préalables au « Dialogue national » (dont la date a été reportée sine die) changent de forme. Les rencontres n'auront pas lieu. Les membres de la COSC vont partir dans les régions et les districts pour faire la collecte des propositions. Ils seront donc au moins 119 sur le terrain à effectuer cette opération. La COSC compte sur les membres du KmF/Cnoe et du SeFaFi, et vraisemblablement sur ceux de Justice et Paix, pour mener à bien leur mission. Cette nouvelle stratégie permettra de contourner le refus de participation des opposants à la feuille de route de la HAT et elle sera beaucoup moins onéreuse. Le déblocage de la somme 600 millions Ar destinée à l'organisation des rencontres préliminaires au niveau des 119 districts et au « Dialogue national » n'est pas encore assuré, en dépit des engagements pris, et elle ne semblait pas suffisante à certains, qui espèrent toujours une contribution des bailleurs de fonds.

Appel à la communauté internationale pour financer le dialogue inter-malgache. L'ancien ministre André Rasolo, membre de la COSC, déclare : « nous réitérons notre appel à la communauté internationale de nous accompagner. Autant elle a financé toutes les dépenses des experts et les déplacements autour des négociations interminables du GIC, autant nous sollicitons qu'elle prenne en

charge ce dialogue inter-malgache. La contribution de la communauté internationale effacerait ainsi ce soupçon de dépendance vis-à-vis de la HAT. [...] Si les quatre chefs de file ont monopolisé les débats politiques concernant la sortie de crise depuis des mois, il est à présent nécessaire d'impliquer les forces vives malgaches. Il est temps que les Malgaches trouvent ensemble la voie pour asseoir une IVe République stable. Ailleurs, la communauté internationale a compris une telle démarche. Pourquoi s'y opposerait-elle chez nous ? ».

La Coalition des OSC espère convaincre de son indépendance l'ensemble des organisations de la société civile. Elle déclare : « *Personne ne peut rester indifférent face à la crise actuelle. Le CCOC, aussi bien que la Coalition [COSC], a le devoir d'interpeller et de s'organiser. Jusqu'à présent, les dirigeants du CCOC ne sont pas convaincus de notre impartialité. Le pont n'est pas coupé entre nous, mais nous les invitons aussi à ne pas défendre des positions en fonction de tel ou tel chef de mouvance. La Coalition reste entièrement ouverte. Elle souhaite travailler avec les grandes organisations de la société civile, dont le CCOC, selon les principes d'impartialité et d'indépendance* ».

Une nouvelle visite de Joaquim Chissano, médiateur de la Sadc, serait à l'ordre du jour. Interrogé sur le sujet, Albert Zafy n'a pas confirmé ce programme. « *Nous attendons une lettre de la part du médiateur* », a répondu l'ancien chef de l'État. Pour sa part, le camp Ravalomanana affirme avoir eu des échos de la venue de l'ancien chef d'État mozambicain, sans pour autant disposer des détails de la visite. Dans cette perspective, les trois mouvances tentent de remobiliser leurs troupes et prévoient des rassemblements dans les ex-provinces. Les membres de la COSC ont exprimé le souhait de rencontrer Joachim Chissano pour « *analyser avec lui pourquoi la Charte de Maputo signée par les quatre chefs de file n'a pas pu être appliquée* », déclare l'un des ses représentants, André Rasolo, qui ajoute : « *Nous aimerons que la communauté internationale se prononce en faveur de ce dialogue inter-Malgaches. Sa position est sans nul doute déterminante sur celles des trois mouvances* ».

Rencontre officielle entre Monja Roindefo et Zafy Albert. L'ex-Premier ministre et fidèle lieutenant d'Andry Rajoelina avant d'être sacrifié sur l'autel de la Transition, « *a pris contact* » de manière officielle avec l'un de ses adversaires, Zafy Albert. Monja Roindefo explique qu'il s'agit d'une rencontre citoyenne de gens responsables qui partagent en commun de ne pas vouloir en rester sur le blocage de la situation actuelle. La grande surprise aura été le mea culpa de Monja Roindefo, qui a déclaré avoir sa part de responsabilité dans la situation actuelle du pays. L'échange de vues n'a pas débouché sur des décisions mais les observateurs s'attendent à des alliances entre factions politiques à l'approche des échéances électorales. Le MDM de Pierrot Rajaonarivelo ratisse large, le parti Vert se positionne comme un nouvel acteur, Roindefo prend contact avec Zafy...

Affaire FIGN. Des civils sont appelés à rendre des comptes. Des sources proches du dossier confirment l'éventualité d'interpellations imminentes de civils, à titre de témoins. Plusieurs personnalités politiques de l'opposition, aperçues durant les événements, recevront incessamment leur convocation. Les personnes précédemment convoquées ne se sont pas manifestées, elles sont recherchées et risquent une arrestation.

Tension à Toliara. Des sources proches de l'opposition à Toliara indiquent que 8 individus issus des rangs de l'association « *Toko be Telo* », ont été appréhendés par les forces de l'ordre. Ils sont mis en cause dans la diffusion de tracts qui accusent la famille de Camille Vital, Premier ministre, d'avoir provoqué la faillite de la société de Batelage et de la Chambre de Commerce de Toliara. L'association dément être impliquée dans la diffusion de ces tracts à caractère diffamatoire. Des centaines de jeunes ont manifesté en ville et se sont rendus à la gendarmerie pour exiger la libération des deux leaders détenus, Fazalahy Tsianihy, président de la mouvance Ravalomanana de Toliara, et Tatabelo Mandaso dit Marin, de « *Toko Be Telo* ».

16 juin : manœuvres autour d'une relance du processus de dialogue proposée par Joachim Chissano. La HAT veut croire à une position de la COI en faveur de sa feuille de route. Arrestation d'opposants et tensions ethniques à Toliara. La fièvre monte dans les régions.

La HAT satisfaite des résolutions du Conseil des ministres de la COI, prises le 8 juin à La Réunion. Dans un communiqué publié une semaine après, la présidence de la HAT a qualifié la position de la COI de « *capitale* ». Elle y voit un signe de « *soutien à la décision prise par le régime de*

transition de faire tenir les élections dans les normes internationales, ainsi que dans les plus brefs délais, pour faire sortir le pays de la crise». La précision, apportée tardivement, pourrait être perçue comme un contrefeu au moment où l'idée du retour de Joaquim Chissano est dans l'air.

Possible rencontre des quatre mouvances le 18 juin à Maurice. Cette date aurait été proposée par le médiateur Joachim Chissano. La presse évoque aussi un rendez-vous en Suisse. *Tribune* s'interroge : cette nouvelle rencontre serait-elle consensuelle, c'est-à-dire convenue entre les membres du GIC auquel font partie les pays membres de la COI ? Serait-elle alors destinée à cerner et à éclaircir le concept de normes internationales qui, pour beaucoup, se résume à l'observation, à la transparence et à l'égalité des chances ? Pour d'autres observateurs, le concept de normes internationales fait référence aux principes de consensualité et d'inclusivité et ne peut se réduire aux seules élections. Il doit couvrir toutes les démarches pour aboutir à ces élections. Un grand pas a déjà été fait lorsque les deux principaux protagonistes se sont dégagés de la course à la présidentielle (Marc Ravalomanana a déclaré qu'il ne rentrera au pays que lorsque la communauté internationale estimera le moment favorable, tandis qu'Andry Rajoelina a déclaré qu'il ne sera pas candidat à la présidentielle). Mais d'autres étapes attendent d'être franchies. En tout cas, la COI qui dépend pour une large part des financements européens ne peut se désolidariser complètement de l'UE, des décisions du Parlement européen et du Conseil de l'UE. Andry Rajoelina confirmera-t-il sa décision de refuser toute nouvelle rencontre ?

Arrestation d'opposants. Tensions ethniques à Toliara. L'association « *Toko be telo* » glisse vers un terrain ethnico-politique. Les 7 personnes, présentées comme membres du groupement ethnique Tanalàna « *Toko be telo* », ont été déférées au Parquet. Après 4 heures d'audition, Tatabelo Mandaso dit Marin, Szalahy Tsianihy, Mandridake Rabeony et Zantera Milson ont été placés sous mandat de dépôt. Cette décision a déclenché une manifestation et des repréailles dirigées contre un membre de la formation politique « *Toliara mijoro* », appartenant à l'ethnie Vezo, Jeannot Roberval, proche du Premier ministre Camille Vital. Celui-ci a été séquestré avec une autre personne. L'armée a tenté d'intervenir, provoquant la colère des manifestants et des menaces de mort à l'encontre des otages. Jeannot Roberval a finalement été libéré par ses ravisseurs après 24 heures, à la suite d'intenses négociations menées par un ex-sénateur de l'ethnie Tanalàna, un représentant Vezo, un ancien ministre de l'Intérieur et le commandant du groupement de gendarmerie. Le facteur ethnique (la rivalité entre Tanalàna et Vezo) est évoqué comme l'un des détonateurs. Le président du PFDM et membre de la HAT, Pierre Tsiranana, estime qu'il y a un danger pour l'unité nationale.

Le leader régional des jeunes Tim arrêté après avoir assisté à un meeting au Magro. Selon les explications du colonel Ravalomanana Richard, Manoela a déjà fait l'objet de plusieurs convocations restées sans réponse. « *Les forces de l'ordre ont alors dû procéder à son arrestation* », a indiqué le commandant de la circonscription de gendarmerie. Manoela est un opérateur économique de la province de Tuléar. Les forces de l'ordre le soupçonnent d'avoir participé au rassemblement du Mausolée, le 20 mai. Il est aussi soupçonné d'avoir proféré des propos incitant à la violence lors de ses interventions durant les dernières manifestations des 3 mouvances au Magro. Il serait aussi l'auteur des incitations à l'opération « *anti-Karana* » dans la capitale. Sans oublier les menaces sur des personnes à propos de la levée de drapeau pour la célébration de la fête de l'indépendance du 26 juin et l'outrage envers les forces de l'ordre. *Le Courrier* indique que l'intéressé est connu pour ses propos « *vigoureux* » et parfois excessifs.

L'Express s'inquiète de la fièvre qui monte dans les ex-provinces à l'approche de la fête de l'indépendance, alors que les régions sont restées impassibles au plus fort moment de la crise et que le calme est revenu dans la capitale. « *Des histoires de mandats d'arrêt, d'arrestations et de grands procès sont en train de pourrir l'atmosphère dans cette période d'avant fête. Toamasina, Manakara et depuis hier Toliara sont secoués par des arrestations* ».

17 juin : les opposants intensifient leur mouvement de contestation dans les régions. Installation de « *Présidents de Délégation Spéciale* » (PDS) à la tête de certaines villes.

Les opposants intensifient leur mouvement de contestation contre le régime. Ils préparent leurs partisans à une action visant à évincer le président de la HAT. Une forte délégation des trois mouvances entame une tournée dans plusieurs villes pour tenter de mobiliser la population. Elle a pu tenir un meeting dans un endroit clos à Mahajanga, les forces de l'ordre n'admettant pas de réunions politiques en plein air. Albert Zafy affirme que des militaires et des entités de la société civile veulent

obtenir le départ d'Andry Rajoelina. « *Une consigne sera prochainement donnée et les partisans des trois mouvances sont conviés à s'y soumettre* », a prononcé pour sa part le chef de délégation de la mouvance Ravalomanana. Les opposants réaffirment que l'ancien président devrait rentrer au pays avant la fête de l'indépendance. [*Le même langage a déjà été tenu l'an dernier à la même époque...*].

L'étai se resserre sur Gervais Rakotomanana, maire de Toamasina. Le ministère de l'Intérieur nomme à sa place comme Président de Délégation Spéciale (PDS) Mario Rakotovao Jean Florent, ancien ministre Tim de l'Environnement et des Forêts du gouvernement Roindefo, le tribunal administratif ayant « constaté » la vacance de poste de maire. Gervais Rakotomanana, qui s'est finalement rendu à la convocation de la gendarmerie, affirme qu'il n'est pas au courant de la procédure entamée contre lui. Il réfute l'affirmation qui circule selon laquelle il s'est constitué prisonnier.

L'idée d'installer un PDS à la tête de certaines communes fait tache d'huile. Après Antananarivo, le gouvernement a placé un PDS à Manakara en la personne d'Alban Sileny. Mais ce dernier appréhende qu'une nouvelle décision ne mette une autre personne à sa place. À Toliara, une partie du personnel de la mairie tend également à militer pour la désignation d'un PDS. Le maire, élu sous les couleurs du Tim, a été suspendu de ses fonctions en novembre 2009, suite à une demande du conseil municipal. Mais l'enquête diligentée par le ministère de l'Intérieur n'a pas trouvé trace de détournements dans sa gestion.

Fermeture confirmée de la radio *Fahazavana*. Le Conseil d'État a rejeté la demande de sursis à exécution de la décision de fermeture de la station en soutenant qu'il s'agit d'une mesure relative au maintien de l'ordre public. Il examinera ultérieurement le fond de la plainte contre la décision de fermeture.

« **La douce ivoirisation de la crise malgache** » titre *Sobika*⁸. La situation de transition dure mais en plus perdue ! Le 26 juin prochain, cela fera 1 an et demi, soit 547 jours que la crise a commencé à Madagascar. Une situation où implicitement le blocage contente les protagonistes de tous bords. L'urgence est de conserver ses avantages, conserver ses acquis, conserver sa position politique toutes tendances confondues. Madagascar suit le chemin tout tracé, tout en douceur, de la Côte d'Ivoire...

18 juin : la coalition des OSC ne parvient pas à convaincre les sensibilités de l'opposition à participer aux futur « Dialogue ». Tension persistante à Toliara sur fond de tribalisme. Manoela, leader du Tim Jeunes, incarcéré. L'opposition tente d'aviver le sentiment anti-français.

« **Dialogue national** ». **La Coalition à la peine.** Les organisateurs des rencontres malgacho-malgaches en vue de la sortie de crise semblent avoir échoué à convaincre les différentes sensibilités de l'opposition à participer aux débats, un préalable qui constituait l'une des raisons du report des rendez-vous. Les dirigeants du mouvement de la société civile en faveur de l'application des Accords de Maputo et d'Addis-Abeba ont monté le ton en fustigeant le pouvoir. Lalao Randriamampionona, présidente de la PFNOSCM, met en cause l'indépendance des entités organisatrices et considère que « *le dialogue national dans de telles conditions ne sera pas une solution* ». La reconnaissance internationale ne sera pas obtenue de cette façon, affirme-t-elle.

Toliara. Procès sous haute tension sur fond de tribalisme. Le procès des 4 Tanalàna du groupe ethnique « *Toko be telo* » risque de provoquer des troubles dans le cas où le verdict leur serait défavorable. 200 individus issus de l'ethnie Tanalàna ont manifesté en ville, tenant des propos menaçants à l'encontre des Vezo. Un jugement qui devrait être rendu 3 jours seulement après les arrestations. L'affaire a également un relent politique : Szalahy Tsianihy, l'un des accusés, est le chef local de la mouvance Ravalomanana. Et le fait d'avoir séquestré une personne annoncée comme proche du Premier ministre n'est pas fortuit. Des notables tentent cependant de calmer le jeu : « *Les Vezo et le Tanalàna sont des ethnies très proches* », ont-ils affirmé. *Midi* rapporte que les jeunes du « *Toko Be telo* » ont lancé un ultimatum : « *Nous donnons à la HAT un délai de 48 heures pour libérer tous les détenus politiques originaires de Toliara, en particulier le lieutenant-colonel Raymond Andrianjafy* » [chef des mutins de la FIGN]. Manoela, le jeune Tim qui vient d'être écroué à Tsiafahy figure parmi ces « *détenus politiques* » originaires de Toliara.

⁸ Cf Blog Justmad, « *articles remarquables* », juin 2010 - <http://storage.canalblog.com/86/45/448497/54318238.pdf>

Colonel Richard Ravalomanana : « *Manoela est passé aux aveux* ». Selon le commandant de la circonscription de gendarmerie, le membre du Tim Jeunes aurait reconnu les faits qui lui sont reprochés. Le colonel a même indiqué que Manoela affirme avoir reçu de l'argent pour provoquer des troubles dans la capitale dans le cadre d'une manifestation qui devait se tenir avant la fête nationale du 26 juin, rapporte *Le Courrier*. Le leader du Tim Jeunes a été placé sous mandat de dépôt à la maison de force de Tsiafahy. Le pasteur Edouard de la mouvance Zafy a donné un ultimatum de 24 heures à la HAT pour le libérer. Il a annoncé qu'en cas de refus, les membres des trois mouvances demanderont une autorisation au tribunal d'être incarcérés avec lui.

Jean-Louis Rakotoambo, dirigeant d'opposition, dénonce « *l'ingérence directe* » de la France dans les affaires nationales. A l'approche du 26-Juin, il déclare : « *Nous focalisons notre programme de manifestation autour du 26 juin sur une idée de base selon laquelle l'ingérence directe de l'ancien pays colonisateur est encore évidente 50 ans après l'indépendance. Les Malgaches en subissent les conséquences. [...] Nous allons démontrer à travers des photos et des documentaires les conséquences de la prise de position de la France dans le présent contexte de crise. [...] Une forte mobilisation doit s'effectuer sur tout le territoire pour faire face à l'inflexibilité de la France, laquelle continue de soutenir Andry Rajoelina. Nous devons radicaliser les explications d'idées, afin que la population comprenne le fond du problème qui consiste pour les Français à défendre leurs intérêts dans notre pays* ».

Rolly Mercia nommé directeur de la Communication à la Présidence. Harry Laurent Rahajason, connu sous le nom de plume Rolly Mercia, cumulait précédemment les fonctions de conseiller spécial d'Andry Rajoelina et de journaliste à *La Vérité*. Il était membre du Club des journalistes privés collaborant avec la *Radio Viva*, propriété du président de la HAT. L'intéressé déclare se mettre en retrait de son journal et de la station radio.

19 juin : affrontements évités à Toliara mais le risque d'instrumentalisation politique des rivalités ethniques subsiste. Le référendum constitutionnel du 12 août remis en cause.

Verdict d'apaisement à Toliara. Les quatre Tanalàna acquittés. La menace de réaction en cas de condamnation des inculpés est écartée, mais le verdict semble n'offrir qu'un temps de répit. Des membres de l'ethnie manifestent à présent pour exiger la libération sans condition du lieutenant-colonel Raymond Andrianjafy [FIGN] : « *C'est normal parce c'est un Tanalàna de pure souche* », revendique un « *Olobe* ». La démarche s'apparente à un défi lancé contre les autorités. À peine sortis de prison, les partisans des individus libérés se rassemblent là où l'un d'entre eux avait tenté de tenir un meeting, lui valant une arrestation et une inculpation quelques jours plus tôt. Certains observateurs redoutent une instrumentalisation politique des rivalités ethniques. Pour *Midi*, le verdict peut être interprété comme un revers judiciaire pour le Premier ministre qui s'est constitué partie civile dans l'affaire de diffamation par voie de tract.

Le CCC en coordination avec la Coalition. Le président du Comité Consultatif Constitutionnel (CCC), Florent Rakotoarisoa, a promis qu'il ne publiera aucun projet de Constitution tant qu'il n'aurait pas reçu les propositions collectées dans le cadre du « *Dialogue national* ». La CENI a déjà annoncé que la date du 12 août pour la tenue du référendum constitutionnel ne pourra pas être confirmée si la Constitution soumise au référendum n'est pas rendue publique au plus tard le 28 juin, ce qui est devenu impossible. Aucune date n'a encore été annoncée pour la tenue des « *Dialogues* ».

« *Dialogue national* ». **Lobbying auprès de la communauté internationale.** Les organisateurs vont adresser aux ambassades, aux Nations Unies ainsi qu'au GIC des documents précisant les objectifs et les principes d'actions qui sont les leurs afin les convaincre de donner leur caution et d'accorder un concours financier.

Le bras de fer est engagé à Toamasina : le maire refuse de passer la main au PDS Mariot Rakotovao. Il somme le Premier ministre de lui notifier sa révocation. Poussé dans ses derniers retranchements, Mariot Rakotovao, fort de l'appui du gouvernement, a fait intervenir un huissier pour forcer la porte du bureau du maire. Le maire déchu a demandé l'annulation de l'arrêté portant nomination du nouveau PDS.

Un émissaire de l'UE à Madagascar. Après l'officialisation des sanctions, Bruxelles a dépêché un émissaire pour rencontrer des responsables malgaches. Pijuan Canadell, responsable des relations avec les pays d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien, a rencontré des techniciens et des responsables de projets bénéficiant de l'aide européenne. L'application des sanctions nécessite des clarifications techniques. L'avenir des projets en cours financés par le 9^{ème} FED n'est pas encore précisé. L'enveloppe restante représente près de 80 millions d'euros, dont 16 millions étaient destinés à l'aide budgétaire.

20 au 23 juin : La crise malgache sous anesthésie générale. Un cinquantenaire de l'indépendance qui s'annonce sous le signe de la division. Le procès de la fusillade du 7 février 2009 reporté.

« La crise malgache sous anesthésie générale », titre l'édito de Sobika. « Avec la célébration du 50ème anniversaire de l'indépendance , plus la Coupe du Monde de Football, plus les grandes vacances à venir, la crise politique est en passe d'être lentement mais sûrement intégrée par la population, d'Antananarivo notamment. Les différents évènements ont un effet anesthésiant dans l'opinion publique. [...] Qui se soucie de connaître les conclusions sur la prochaine Constitution bien qu'il y ait eu près de 150 propositions faites ? Qui se soucie de savoir quand auront lieu les Dialogues prévus ? Qui se soucie des revendications des 3 mouvances faites dans les provinces ? Même le procès de la tuerie du 7 février, qui met en cause Marc Ravalomanana, n'intéresse pas grand monde. Peu ou plus d'intérêt pour la politique, c'est le sentiment qui domine et cela ne devrait pas s'arranger. Plus cela traîne, plus le statu quo s'installe, comme nous l'avions écrit sur l'ivoirisation de la crise malgache. Après 1 an et demi de crise, nous faisons partis de ceux qui pensent que cette crise restera en l'état, c'est à dire avec un pouvoir de fait et une opposition sans pression. Bien entendu, nous souhaitons le retour à une situation normalisée avec reconnaissance internationale, mais nous doutons qu'on y arrive dans les prochains mois ».

Cinquantenaire de l'indépendance. Les invités se font désirer. L'objectif de la HAT de réunir toutes les forces vives pour une fête nationale non partisane vole en éclats. Les divisions nées de la crise politique prennent le dessus. Le pouvoir avait tenté de contourner la difficulté en attribuant l'initiative de l'invitation pour le défilé militaire aux Forces armées mais cela n'a pas suffi. Les mouvances des trois anciens présidents confirment leur intention de boycotter les festivités. La division risque également de persister du côté des Eglises. Une voix autorisée de la Fjkm déclare : « à l'allure où vont les choses, il se peut que chacun y aille de son côté. Il n'y a pas de réunion pour examiner la question ». La Fjkm, qui dit ne pas avoir encore reçu d'invitation, s'orienterait vers un boycott. Son président est en voyage aux Etats-Unis. Au niveau des chancelleries, la prudence reste le maître-mot. Une réunion des diplomates a eu lieu pour évoquer le sujet mais aucune position commune n'aurait été définie, chaque ambassade prendra sa décision avec son gouvernement. Hippolyte Ramaroson, ministre des Affaires étrangères, se veut pourtant optimiste et annonce des « surprises ». Une personnalité de la HAT déclare : « Ceux qui ne viendront pas peuvent rester chez eux. Cela ne nous empêche pas de célébrer notre indépendance ». 112 militaires des pays membres de la COI ont été invités à participer au défilé militaire.

Les « légalistes » des GTT de France et de Belgique annoncent qu'ils n'assisteront pas à la fête du 26 juin à l'ambassade malgache de Paris, à laquelle toute la diaspora est conviée.

Commentaire de Tribune : « Contrairement aux usages où c'était le chef de l'État en exercice qui invitait à ce défilé militaire, c'est en effet au nom de l'Armée malagasy que sont cette année formulées les invitations à ce défilé. Et le programme ne cite même pas le président de la HAT, parlant juste de l'« arrivée des Chefs d'Institutions ». Exercice de haute voltige politique pour dire que le 26 juin est la fête de Madagascar et non pas celle d'Andry Rajoelina ou du pouvoir de fait. [...] La formulation de l'invitation donne un certain poids à ceux qui affirment que la réalité du pouvoir dans le pays est désormais entre les mains des militaires et qu'Andry Rajoelina n'est plus qu'une marionnette entre leurs mains. [...] Si les militaires ont évité de prendre directement le pouvoir comme en Mauritanie ou en Guinée, on ne doit pas se priver de comparer Madagascar à d'autres régimes où l'influence des militaires sur la politique est ou a été indéniable, comme le Nigéria ou l'Algérie, où l'on a l'impression que le pouvoir se transmet à huis clos. [...] Une armée de métier se reproduisant en cercle clos peut-elle réellement représenter la Nation ? Et entre quasi-automaticité des montées en grade et politisation des carrières, quel pouvoir politique aura le courage de chercher un meilleur équilibre ? »

Pour *Midi*, le défilé militaire ne peut masquer la division des forces armées. La réconciliation au sein de la Grande Muette se fait attendre. Le groupe de 12 généraux en retraite qui s'est réuni du 10 au 11 mai a proposé des solutions allant dans ce sens mais la démarche est restée sans suite.

Procès du 7 février 2009 : à la demande de la défense, la Cour Criminelle Ordinaire (CCO) a décidé de reporter le procès à sa prochaine session ordinaire. Elle a, par la même occasion, refusé la liberté provisoire aux accusés, à la demande du ministère public. Selon Maître Hanitra Razafimanantsoa, la décision de l'ordonnance de renvoi émanant de la chambre d'accusation de la Cour d'appel n'a pas fait l'objet de notification à la défense. Ainsi, les avocats défendant les accusés affirment n'avoir eu connaissance de l'audience de ce 23 juin que par voie de presse. L'avocate a souligné au président de la Cour et aux assesseurs que l'affaire n'est pas en état d'être jugée. Elle affirme ne pas avoir reçu d'acte d'accusation et estime que la CCO doit aussi tenir compte des oppositions déjà formulées par la défense. Elle a aussi indiqué que deux demandes de liberté provisoire ont déjà été déposées devant la Chambre de détention durant la phase d'instruction de l'affaire, mais aucune réponse n'a été apportée. 6 des 19 accusés ont comparu. Le général Gilbain Pily, les colonels Emilien Ramboasalama et Faly Andriamampiadana, des responsables de la chaîne de commandement de la gendarmerie au moment des faits étaient également au rendez-vous. Le général Dolin Rasolosoia, membre de la HAT, qui figurait parmi les meneurs de la foule vers le palais d'Ambohitsorohitra, était aussi dans la salle. L'ancien Premier ministre, le général Charles Rabemananjara, a été convoqué en tant que témoin. A la sortie du tribunal, il a été vivement pris à parti par des « *légalistes* » qui l'ont empêché de s'exprimer. Il s'était dit prêt à apporter son témoignage à la presse ainsi qu'à fournir des explications techniques sur le drame. Commentaire dépité du journaliste de *Tribune* : « *toutes les mouvances politiques à Madagascar, au pouvoir ou dans les rangs de l'opposition, n'ont actuellement qu'une capacité d'écoute zéro. Zéro tolérance, zéro écoute et zéro pardon* ».

Le procureur n'a pas fait d'opposition au renvoi du procès. « *Nous sommes ici pour trouver la vérité. Si un renvoi est nécessaire pour trouver la vérité, alors, nous l'acceptons* », a-t-il affirmé. La partie civile, en l'occurrence l'Association des Victimes du 7 février (AV7), a également réclamé, par le truchement de son avocat, Me Lydia Rakoto, le report du procès. Elle a en outre demandé l'intégration de l'État malgache pour être partie intégrante du procès.

La défense de l'ancien chef de l'État pourrait tirer profit de ce report. Il n'est pas exclu qu'elle exploite la brèche pour manœuvrer dans le but de revendiquer une enquête internationale. « *Le président Ravalomanana a toujours milité pour la mise en place d'une enquête internationale indépendante. Cela devrait permettre d'approcher le plus possible de la vérité* », remarque Me Hanitra Razafimanantsoa. La démarche devrait impliquer dans le dossier des individus qu'elle considère comme des personnages-clés de l'affaire comme Andry Rajoelina ou l'ancien Premier ministre Monja Roindefo.

L'affaire de corruption à la FIGN relancée par le Bianco. L'enquête sur les 500 millions Ar donnés par Marc Ravalomanana à la FIGN peut s'effectuer en l'absence de celui-ci, annonce le Bianco. Il suffit que l'enquête préliminaire réunisse les preuves de l'existence de l'argent et de son usage. Les investigations s'orienteraient vers les bénéficiaires, trahis par des signes d'enrichissement subit.

Les enquêtes sur l'affaire FIGN se poursuivent. Des accusés et des témoins traduits devant le doyen des juges d'instruction. Le lieutenant-colonel Raymond Andrianjafy, en détention à la maison de force à Tsiafahy, a été entendu à plusieurs reprises, ainsi que le commandant de la FIGN, le général Viennot Zafera. Une confrontation entre les deux prévenus a eu lieu. Des hommes politiques ainsi que des pasteurs membres du « *Mouvement des ecclésiastiques* », sont appelés à répondre aux enquêteurs mais ne se sont toujours pas manifestés, selon le colonel Ravalomanana.

Des ex-parlementaires Tim se positionnent – sous conditions - en faveur du « Dialogue national ». Leur cercle de réflexion est composé d'une soixantaine d'anciens députés du parti présidentiel qui se manifestent publiquement pour la première fois. Leur participation est conditionnée à un élargissement des participants et à l'obtention de garanties quant à la neutralité des organisateurs.

La Médiature publie son rapport annuel. Il s'en dégage un sentiment d'impuissance devant le désarroi des citoyens et contribuables qui sont livrés à eux mêmes face à l'Administration. La Médiature regrette que la population et les justiciables ne soient pas satisfaits comme il se doit des prestations fournies par les services publics. Elle regrette aussi que la Médiature ne soit pas en

mesure de venir au secours de tous ceux qui ont besoin de ses services, notamment dans les régions, faute de moyens et surtout de ressources (son budget annuel est de 100 millions Ar).

24 & 25 juin : initiative d'une cinquantaine d'entités de la société civile (dont le CCOC) pour la création d'un « Groupe national indépendant de médiation ». Des contacts sont en cours avec les organisateurs du « Dialogue national ». L'ambassadeur de France sera présent au défilé militaire du 26 juin.

Nouvelle initiative pour des négociations de sortie de crise⁹. Une coalition de la société civile, regroupant une cinquantaine d'entités, dont le CCOC ou le Club Développement et Ethique (CDE), lance un appel à la création d'un « Groupe national indépendant de médiation ». La coalition sollicite l'appui des partenaires techniques et financiers. « *La société malgache dans toutes ces composantes doit prendre le temps de réfléchir sur le « comment vivre ensemble », avant d'établir l'architecture constitutionnelle de la nouvelle République et d'arrêter le calendrier électoral. Il faut apaiser les passions en entamant le processus de réconciliation nationale ou « fampihavanam-pirenena » -vérités, pardon, compensation-, dans un environnement propice à la compréhension réciproque et à la tolérance mutuelle, et qu'il n'y ait plus de culture d'impunité. Courir après un calendrier électoral, sans au préalable une réflexion de fond émanant de la société malgache dans sa pluralité, n'est pas viable à terme. [...] L'objectif fixé était (et reste) que les alternances politiques ne se fassent PLUS JAMAIS par la rue mais dans le respect des institutions et de la démocratie ».*

Les organisateurs du « Dialogue national » optimistes. Un rendez-vous de la Coalition des OSC avec les mouvances et la société civile « *pro-Maputo* » est en vue. Aristide Velompanahy, son porte-parole, a annoncé que des contacts sont en cours, qui pourraient déboucher sur une rencontre avec ces mouvances politiques et d'autres entités de la société civile étrangères à leurs structures, et ce avant la tenue des rencontres préliminaires au niveau des districts en vue du « Dialogue national ». Des pourparlers auraient été engagés avec le « Groupe national indépendant de médiation » qui vient de publier un communiqué. La mouvance Ravalomanana, en revanche, confirme sa position d'abstention vis-à-vis des initiatives de la Coalition. Fetison Rakoto Andrianirina déclare : « *À mon avis, il faut que les sociétés civiles se rapprochent et s'entendent d'abord entre elles afin de mettre en place une coordination des sociétés civiles* ». La Coalition annonce avoir établi des relations avec les bailleurs de fonds et des groupements économiques et professionnels. Une formation va être organisée à l'intention des 119 émissaires sélectionnés appelés à se rendre sur le terrain pour la tenue des réunions préliminaires au niveau des districts. Ils auront pour mission d'identifier au niveau local 5 membres des organisations de la société civile appelées à constituer le bureau local de coordination et 4 autres personnes ayant les capacités à servir d'interface pour assister le bureau local dans l'explication de la démarche. « *Ce n'est qu'après que nous pourrions donner une date précise de la tenue des réunions préliminaires* » dans les districts, a ajouté Aristide Velompanahy. 10 *raiamandreny* locaux au maximum parraineront les échanges organisés sur 2 jours ½. 10 personnes seront désignées par les participants pour représenter le district au cours du « Dialogue national ». A ces 10 personnes se joindra un *raiamandreny* par district. Une dernière personne représentant le bureau local complètera la délégation.

L'ambassadeur de France sera présent au défilé militaire du 26 juin. Le communiqué précise « *qu'en participant à cette cérémonie, la France tient à marquer l'importance que revêt pour les deux pays la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance de Madagascar. La France tient ainsi à rappeler les relations fortes de confiance et de solidarité qu'elle souhaite continuer à entretenir avec Madagascar et le peuple malgache dans le cadre d'un ordre constitutionnel et démocratique stable et pour la construction d'un développement équitable et durable au bénéfice de toutes et de tous* ». Fait inhabituel, le communiqué précise que la France assume « *l'héritage, avec ses pages glorieuses et ses moments plus sombres, pendant la colonisation où furent commis des actes hautement condamnables* ». Rappelant la participation des soldats malgaches à la « Force noire », le texte souligne également l'attachement de la France aux liens noués entre frères d'armes, et par-delà, entre les deux pays. Ce geste de la France est considéré dans le milieu diplomatique comme une quasi-reconnaissance du régime, étant donné qu'en 2002 la France a tardé à reconnaître le pouvoir de Marc Ravalomanana et n'a pas envoyé son ambassadeur au défilé du 26 juin. Une source autorisée de l'ambassade a toutefois expliqué qu'il fallait dissocier le défilé militaire de la réception offerte par la présidence : « *Il faut prendre en compte le fait qu'on reconnaît le pays et non pas le*

⁹ Cf blog Justmad « *articles remarquables* » juin 2010 - <http://storage.canalblog.com/26/51/448497/54578656.pdf>

régime en place», justifiant ainsi l'absence de la France au cocktail dînatoire. De sources diplomatiques, d'autres pays dont la Suisse ou le Sénégal pourraient suivre le pas de la France. La présence des ambassadeurs de Turquie et du Pakistan ne sera pas une surprise, compte tenu de la reconnaissance déjà manifestée par ces deux pays « opportunistes ». Pour *L'Express*, « *Au-delà des arguments avancés et dans une certaine mesure, la présence de quelques diplomates à Mahamasina constitue un coup psychologique en faveur du gouvernement de Transition. Ce dernier montre aux yeux de l'opinion l'existence d'une dissension de la solidarité de la communauté internationale* ».

Les Etats-Unis ne fléchissent pas leur position par rapport au changement anticonstitutionnel.

Le président Obama a adressé son message de félicitation pour le 50ème anniversaire de l'indépendance directement au peuple malgache. « *Comme nous reconnaissons et célébrons l'anniversaire de l'Indépendance de votre pays, mon espoir est que le peuple malgache puisse recommencer à jouir des avantages d'un gouvernement stable, élu démocratiquement dans l'avenir et au delà* ». Ainsi, c'est le jubilé qui est reconnu, pas le gouvernement.

La tension persiste à Manakara entre les partisans du maire élu, Giscard Andriano, et ceux du PDS, Alban Sileny, qui bénéficie de l'appui du chef de région. Chaque camp organise depuis plusieurs mois des manifestations pour le contrôle de la mairie. Tout récemment, le pouvoir avait reculé, en renonçant à installer le PDS, mais celui-ci a décidé de passer outre.

Trafic de carburant sur la RN2 entre Toamasina et Antananarivo. Le ministère des Mines et des Hydrocarbures avec le Task force composé d'éléments de la gendarmerie, de la police nationale et de l'armée, ont fait une descente tout au long de la route nationale qui relie la capitale au Grand Port. Les hydrocarbures proviendraient du projet minier Ambatovy et du pipeline de déchargement au port de Toamasina. La quantité détournée quotidiennement serait de 10 millions Ar. De hautes personnalités dont des forces de l'ordre seraient impliquées dans cette affaire, croit savoir *L'Express*. Plusieurs arrestations ont été opérées.

26 au 28 juin : après le « mega show » des festivités, retour à la dure réalité.

La célébration du cinquantenaire de l'indépendance s'est déroulée dans le calme et dans le faste. Le syndrome tant appréhendé de la cérémonie anniversaire du 29-Mars 1947, perturbée par les partisans des trois anciens présidents, n'a pas eu lieu. Même si les impacts de la crise politique se font encore sentir. Les autorités ont tenté d'effacer les images qui auraient pu nuire à l'événement. Les éléments de la FIGN et de la FIS n'ont pas défilé. Le lieutenant-colonel René Lylison de la FIS parle d'un sacrifice au profit de la sécurité. À l'instar de Jean-Marc Châtaigner, ambassadeur de France, dont la présence était annoncée la veille, plusieurs diplomates se sont rendus au défilé militaire, notamment César Coly, ambassadeur du Sénégal et son homologue de Turquie. D'autres pays, comme Maurice et la Russie, se sont fait représenter. Les consuls honoraires du Pakistan et de Grèce étaient sur place. Les diplomates, qui n'ont pas assisté au cocktail dînatoire au palais présidentiel, ont tenu à justifier leur décision. Le président de la Ffkm (président de l'EEM) et l'archevêque Odon Razanakolona ont fait le déplacement, les chefs d'Eglises protestantes ont envoyé des représentants mais *La Gazette* insiste sur l'absence du président de la Fjkm, en voyage aux USA. La Fjkm, durement secouée par la crise avec la fermeture de sa radio *Fahazavana*, l'emprisonnement de 10 membres de son personnel ainsi que des pasteurs et les menaces d'arrestation pour d'autres, avait choisi de tenir un culte de solidarité le 25 juin. Les autorités ont pris soin d'inviter d'autres confessions afin de donner une image de rassemblement. La population a assisté en masse et dans le calme au défilé mais les membres des trois mouvances ont été les grands absents de la fête. Autre fausse note : l'absence des soldats de la COI, dont la participation avait été annoncée.

Pour *Le Courrier*, la HAT a gagné le pari d'organiser une célébration tape-à-l'œil ne reflétant pas la réalité d'un pays déchiré par la crise politique. Des mesures ont été prises pour ne pas laisser aux anti- HAT l'occasion de siffler le jeune homme fort du pays. Des fouilles corporelles intenses ont été faites à l'entrée du stade et une nouvelle fois la question s'est posée de savoir si des spectateurs aussi disciplinés et enthousiastes n'avaient pas été payés. Selon des rumeurs, la HAT aurait recruté 28.800 personnes (150 par fokontany), au tarif de 60.000 Ar.

Andry Rajoelina n'a pas évoqué les questions d'immnistie, mais a annoncé la prorogation d'un an de l'âge de départ à la retraite des militaires et gendarmes, et ce « *en application des résolutions des Assises militaires d'Ivato* » du mois d'avril 2009. Il a octroyé une remise de peine de 15 jours aux éléments frappés de sanctions militaires, et une remise de peine de 3 mois à tous les condamnés de

droit commun. *Midi* déplore que le président de la HAT n'ait pas jugé bon de faire un geste en faveur des détenus politiques et des personnalités politiques qui ne pourront se présenter aux élections sans une amnistie préalable, tels Pierrot Rajaonarivelo, Pety Rakotoniaina ou Voninahitsy Jean Eugène.

Commentaire de L'Express au sujet de la prorogation de l'âge de départ à la retraite des militaires : « *C'est plus qu'une promotion et cela doit coûter une fortune à l'État. Mais puisqu'il le fait, il a certainement les moyens de sa décision. Une prolongation sinon méritée, en dépit de l'insécurité qui ne recule pas, du moins « obligée » dans cette conjoncture où plus qu'un rempart de la République, l'armée est devenue l'acteur principal, le premier pouvoir. [...] La réaction de l'armée reste tout un mystère. Autant donc l'avoir avec que contre soi selon une théorie bien connue de Ratsiraka à propos de ses adversaires politiques. Et ce n'est pas pour rien que l'ancien président, dans son exil sud-africain et entre deux matchs du Mondial, fait appel à l'armée pour qu'elle prenne ses responsabilités et affiche sa neutralité. Un discours d'arrière-garde et cabotin car après Ratsiraka qui a restructuré l'armée à sa façon, Ravalomanana l'a bricolée à sa guise au point qu'elle s'est retournée contre lui. [...] Après la prime de 15 % de l'année dernière, l'armée touche cette fois la tirelire sans bourse délier. Il n'y a donc que l'armée qui gagne sans jouer ».*

Réactions de Marc Ravalomanana aux fêtes du jubilé : dans une intervention téléphonique devant la petite troupe de ses partisans réunis au Magro de Behoririka, il a déploré les arrestations arbitraires, l'instrumentalisation de la Justice, l'ingérence d'autres pays dans les affaires de Madagascar, et la non-reconnaissance par la communauté internationale, qui se manifeste entre autres par les résolutions du Parlement européen et les prises de sanctions à l'encontre de Madagascar. « *48 militaires, gendarmes et policiers ainsi que 163 civils dont des journalistes croupissent en prison* », a-t-il affirmé. Le président déchu a critiqué également des célébrations coûteuses, avec l'invitation d'artistes étrangers aux gros cachets, et a invité ses partisans à maintenir leurs efforts. Il a demandé aux responsables militaires de faire preuve de solidarité et de neutralité pour trouver une solution à la crise.

Nicolas Sarkozy félicite Andry Rajoelina. Dans une lettre adressée au président de la HAT, le président français a félicité le chef de l'Etat et le peuple malgache. Il profite de l'occasion pour formuler le vœu selon lequel « *la crise actuelle puisse trouver rapidement une issue pacifique et consensuelle, conforme aux valeurs malgaches du fihavanana* » et assure la détermination de son pays à appuyer les initiatives de recherche de solution de sortie de crise. Le chef d'État français rappelle la participation des militaires malgaches au défilé du 14-Juillet à Paris, sans mentionner le cas du président de la HAT.

Andry Rajoelina sollicite les bons offices du président libyen, Mouammar Kadhafi, dans la négociation avec la communauté internationale. Tout en demandant de l'aide, son message informe aussi le Guide libyen de sa décision de ne pas se présenter à l'élection présidentielle. Le locataire d'Ambohitsorohitra explique sa décision par la volonté d'éviter de prolonger la crise qui secoue le pays. Il ajoute que la candidature de Marc Ravalomanana est « *inadmissible pour le peuple malgache, étant donné que les blessures du passé ne sont pas encore totalement guéries et cela prolongerait la crise politique et mettrait le pays dans un état de confrontation pouvant conduire à une guerre civile* ».

29 juin : les organisations de la société civile confirent leur rapprochement. Le référendum constitutionnel reporté sine die. Présence incertaine d'Andry Rajoelina au défilé du 14 juillet à Paris.

Médiation de sortie de crise. La société civile trouve un consensus. Les rencontres se multiplient entre les dirigeants d'organisations de la société civile. Lalao Randriamampionona du CCOC a confié que les négociations sont sur la bonne voie avec la Coalition des OSC chargée du « *Dialogue national* ». Une déclaration qui confirme le rapprochement en cours entre les différents groupements. Lalao Randriamampionona a précisé que le rassemblement consiste en la mise en place d'une structure commune. « *Nous allons nous regrouper pour convaincre toutes les autres associations pour la formation d'un Groupe national indépendant de médiation. Cette structure n'est pas encore mise en place. Elle sera à instaurer* », a précisé la présidente de la PFNOSCM. Il n'a pas exclu que le Groupe national indépendant de médiation supervise les rencontres préliminaires dans les 119 districts et le « *Dialogue national* ». « *Tout le monde commence à saisir qu'aucune voie de sortie de crise n'est possible si chacun continue à être inflexible. La reconnaissance internationale est aussi capitale* », a soutenu un représentant des organisations « *pro-Maputo* ».

Le référendum reporté sine die. La CENI n'a toujours pas reçu le ou les textes constitutionnels à soumettre au référendum prévu pour le 12 août. Son président a annoncé officiellement le report de ce scrutin, les délais réglementaires pour la campagne électorale ne pouvant plus être respectés. Le Conseil Constitutionnel Consultatif (CCC) dit être en train d'examiner les 230 propositions reçues en vue de l'élaboration de la Constitution de la 4ème République (il en aurait traité les 2/3) mais sa mission ne peut être conduite à terme qu'après que le « *Dialogue national* » lui ait remis les dernières propositions. Or celui-ci ne dépend pas du CCC, mais de la Coalition des OSC et du Comité des « *Raiamandreny mijoro* », qui rencontrent des problèmes logistiques et ne parviennent toujours pas à obtenir un consensus des forces politiques pour l'organisation des rencontres sur le terrain, étape préalable à l'organisation du « *Dialogue national* ». Compte tenu de cette situation, le report des présidentielles du 26 novembre ne fait plus guère de doute.

La CENI prévoit dès le début du mois de juillet d'envoyer les Commissaires électoraux dans les régions pour remplir leur mission consistant à mettre sur pied les différents démembrements de la CENI. Autre mission confiée : veiller à la confection de la liste électorale et superviser l'organisation matérielle des futurs scrutins.

Sortie de crise. Le MFM avance de nouvelles propositions. Dans un document adressé à Joachim Chissano, le MFM de Manandafy Rakotonirina propose que Jean Lahiniriko, classé deuxième aux dernières présidentielles après le président déclaré démocratiquement élu, Marc Ravalomanana, succède à Andry Rajoelina en tant que chef de mouvance dans le cadre d'une éventuelle prochaine réunion entre les protagonistes, puisque le président de la HAT a décidé de ne plus exercer cette fonction. Certains observateurs confient qu'à travers sa proposition le MFM chercherait plutôt à faire entrer celui-ci en conflit avec Andry Rajoelina tout en semant la confusion au sein de sa coalition. Le parti juge qu'il est nécessaire de faire participer les forces armées, la gendarmerie et la police nationale à la prochaine réunion des 4 chefs de file, « *pour qu'à l'issue de ladite réunion, elles s'engagent à garantir la force exécutoire de la mise en œuvre des résolutions qui y seront décidées* ». Le président du parti VVSV a demandé à l'ancien président mozambicain de ne plus s'occuper des problèmes internes de Madagascar. « *Il est peut-être temps pour vous de vous occuper de certains pays d'Afrique qui ont, sûrement, grand besoin de vos savoirs et de vos expériences* », a-t-il souligné dans sa lettre.

Affaire FIGN. Liberté provisoire. 2 officiers, le lieutenant-colonel Ralaibeza et le commandant Ralaivay, ont bénéficié d'une liberté provisoire. Ils font partie des 19 membres de la FIGN placés sous mandat de dépôt à Tsiafahy. D'autres officiers, notamment un capitaine et un lieutenant, seraient également libérés prochainement. Par ailleurs, la possibilité de mise en résidence surveillée du lieutenant-colonel Raymond Andrianjafy est de plus en plus évoquée. « *Il a été déjà discuté durant les Assises militaires de l'année dernière que les militaires ne seront plus traités de la même manière que ceux qui ont commis des crimes et délits de droit commun* », a déclaré le Premier ministre Camille Vital.

Défilé du 14-Juillet à Paris. Présence incertaine d'Andry Rajoelina. Le France attendra le dernier moment pour décider d'une éventuelle invitation. « *Le cas de Madagascar est un peu particulier* », indique une source de l'ambassade de France, répondant à la question concernant la situation des autres chefs d'État africains sur le sujet. Une quarantaine de militaires ont déjà rejoint la France, pour participer au défilé, à l'invitation du ministre de la Défense. *Midi* croit savoir que le président de la HAT doit partir d'ici quelques jours à la tête d'une délégation officielle composée de hauts responsables des forces armées, signant ainsi la reconnaissance officielle du régime transitoire par la France.

Joachim Chissano attendu à Antananarivo. Le médiateur de la Sadc est de nouveau attendu dans la capitale. Aucune date n'a encore été confirmée. Son voyage avait été repoussé pour l'après-célébration du cinquantenaire de l'indépendance.

La résidence privée de Didier Ratsiraka incendiée. Il avait dit « *remettez en état ma résidence d'Ambodiatafina* », située à proximité de Toamasina « *et je reviendrai* ». L'amiral pourrait regretter cette phrase car sa propriété a été incendiée. Accident domestique ou acte criminel ? Didier Ratsiraka n'avait pas l'intention, semble-t-il, de rentrer dans l'immédiat. Il est revenu sur le devant de la scène politique dans une position ambiguë, tantôt allié à droite, tantôt à gauche, puis finalement allié de lui-même depuis qu'il avait déclaré sur fond de fausse plaisanterie qu'il était la solution à la sortie de crise

(lors de Pretoria I). En tous les cas, pour *Sobika*, cet incendie porte plus les germes d'un acte réfléchi que celui d'un accident domestique. De sa résidence parisienne, Didier Ratsiraka déclare : « *C'est un acte de sabotage pur et simple, fait pour empêcher mon retour à Madagascar* ».

Raymond Ranjeva : « *La discorde s'aggrave* ». Professeur émérite de droit public et de science politique à l'université d'Antananarivo, vice-président de l'université (2003-2006) et Juge de la CIJ de la Haye (1991-2009), il a été interviewé par un journaliste suisse, José Ribeaud¹⁰. *Le Courrier* relève certaines de ses propos. Il déclare notamment : « *Sincèrement, je suis d'avis que la Communauté internationale serait mieux inspirée de soutenir le processus malgache de guérison au lieu de faire pression en faveur d'une fausse bonne solution : l'organisation dans la hâte d'élections alors que le pays n'est pas encore apaisé* ». Et le juriste de rappeler que le pays est encore en crise malgré les manœuvres déployées pour tenter de faire croire qu'une vie normale aurait repris ses droits : foires, organisations de spectacles, célébration dans l'allégresse les cinquante ans d'indépendance. Raymond Ranjeva aurait aussi « *déploré un contraste scandaleux de l'état de pauvreté dans lequel se trouve la population avec le spectacle offert par les nouveaux riches* ». Et d'ajouter : « *La déception prévaut, la discorde s'aggrave, la misère perdure et la colère populaire menace d'exploser à tout moment* ». L'aspiration du peuple malgache après plus de 15 mois de crise politique se résume au rétablissement de l'Etat de droit qui favorisera le retour de la paix intérieure, la reconnaissance internationale, la sécurité, le développement économique, le progrès social et l'exercice des libertés citoyennes. Le journaliste écrit dans la rubrique « *Opinions* » du quotidien *Le Temps* : « *Le professeur n'exclut pas de répondre à l'appel que pourrait lui adresser la nation pour assurer une transition dans le calme, la sérénité et la transparence. Par sa connaissance du pays, de sa culture, de son histoire, de ses potentialités humaines et de ses ressources naturelles, par son aura internationale et son réseau de relations à Madagascar, Raymond Ranjeva serait en mesure de présider un gouvernement transitoire et politiquement neutre. Sa tâche consisterait à gérer les affaires courantes, organiser des élections libres et transparentes et remettre ainsi le pays sur la voie de la paix, du développement et de la démocratie* ».

30 juin : les 3 mouvances tentent de reprendre leur mobilisation dans les régions. Andry Rajoelina remercie Nicolas Sarkozy.

Après la trêve de la fête nationale, les dirigeants des trois mouvances réajustent leur stratégie. La reprise de la tournée dans les régions est à l'ordre du jour mais la concrétisation du programme n'est pas encore fixée. Un représentant de la mouvance Ravalomanana révèle que les dirigeants locaux du mouvement restent en contact avec l'équipe de médiation étrangère, dont celle de la Sadc.

Le Monima, présidé par Monja Roindefo, remet en cause l'initiative des « Ray aman-deny mijoro » et de la COSC, qu'il estime n'être que la validation de la feuille de route de la HAT.

Andry Rajoelina a adressé une lettre de remerciement à Nicolas Sarkozy. Il l'a remercié pour la lettre de félicitation qu'il lui a adressée à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance, et a fait part de sa « *sensibilité* » à l'appui apporté par la France à la tenue rapide des élections. Il a également assuré le président français de la présence de Madagascar à la célébration de la fête nationale du 14 juillet.

Nouveau report du procès de Raharinaivo Andrianantoandro. Le procès du porte-parole du Tim, prévu le 29 juin, a été reporté au 20 juillet. Il est accusé d'attroupement sans autorisation et de destruction de biens d'autrui.

Propositions pour la Grande Muette. Des généraux retraités résignés. Le « *groupe d'anciens responsables au sein des forces armées* » confie ne pas vouloir poursuivre leurs démarches si les autorités ne donnent pas suite à leur demande d'audience. [Les 10 et 11 mai, une douzaine d'officiers généraux en retraite se sont réunis à Ankerana. Ils ont fait une déclaration contenant des propositions pour l'unité, la neutralité, la réconciliation et l'apaisement au sein de la Grande Muette. Ils ont, entre autres, proposé la création d'une institution, une sorte de comité de sages, pour garantir ces projets].

¹⁰ Cf blog Justmad, « *articles remarquables* », juin 2010 - <http://storage.canalblog.com/96/18/448497/54736273.pdf>

DROITS HUMAINS, GOUVERNANCE

Rapport annuel d'Amnesty International : le site *Mada.pro* a mis en ligne l'intégralité du rapport 2010 et notamment les 2 pages consacrées à Madagascar.

« **Madagascar : Amnesty International est-elle impartiale ?** », titre **Le Courrier**. Après avoir résumé brièvement le contenu des 2 pages du rapport 2010 d'Amnesty consacrées à Madagascar, le quotidien écrit : « *Un rapport dont les intentions sont fort louables mais qui occulte, volontairement ou non, les exactions commises par le régime précédent. Sans vouloir défendre à tout prix le régime de la transition, on est en droit de se demander pourquoi Amnesty qui se fait fort de défendre les droits des citoyens à la liberté d'expression s'est toujours tu quand Ravalomanana a interdit toute manifestation à caractère politique durant ses 6 ans de règne. Pourquoi également sa voix ne s'est-elle pas élevée contre les arrestations arbitraires à l'encontre des adversaires politiques et économiques de l'ancien dictateur ? Des inerties qui laissent planer le doute sur la partialité de cette association* ». (16/06)

24/06. Un nouveau communiqué d'Amnesty International¹¹ . Il reprend le point de vue oral présenté par Amnesty lors la validation par le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU de l'Examen Périodique Universel de Madagascar, le 10 juin.

SeFaFi. 2009, année de « tourmente populaire et confusion politique ». Tel est l'intitulé du recueil de communiqués publiés au cours d'une année par l'observatoire. Dans sa présentation, Horace Gatien a souligné que « *2009 a été une année difficile pour le pays. La crise politique a entraîné des difficultés économiques, sociales, culturelles et l'armée n'a pas pu assumer son rôle de dernier rempart de la démocratie. Et même les organisations de la société civile n'ont pas résisté à la tentation de prendre parti pour untel ou contre untel* », a-t-il indiqué. Le SeFaFi déclare avoir gardé son statut d'organisation indépendante. Au fil de ses communiqués, il s'est évertué à rappeler ses principaux objectifs et valeurs qu'il entend promouvoir dont le droit à l'information, l'accès de l'opposition aux médias publics, la neutralité de l'armée, de la gendarmerie et de la police, ou encore le rôle de l'Eglise qui doit constituer le dernier rempart face aux dérives des politiciens. Horace Gatien a par ailleurs évoqué « *le mauvais usage de l'amnistie* », favorisant ainsi « *le culte de l'impunité* ». Il a également dénoncé le clientélisme, le népotisme, ou encore la gabegie qui, selon lui, subsistent au sein de certains organes ou appareils de l'Etat. Le recueil a été réalisé en collaboration avec la Friedrich Ebert Stiftung. 800 exemplaires ont été remis au Kmf/Cnoe qui compte désormais 106 sections et 3.000 membres dans toute l'île. La présentation du recueil a été l'occasion pour la presse et le public de revoir le père Sylvain Urfer, père jésuite français qui fut expulsé brutalement en mai 2007 par le régime de Marc Ravalomanana. Après son retour dans l'île, Sylvain Urfer a repris la direction de Foi et Justice, maison d'édition catholique.

Fusillade du 7 février 2009

04/06. Procès prévu le 23 juin, 3 jours avant la célébration de la fête nationale et du 50ème anniversaire de l'indépendance. Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice, a indiqué que le dossier est désormais bouclé. Elle déclare : « *Le procès doit avoir lieu pour montrer aux yeux de tous les malgaches et du monde entier qu'il ne devrait plus y avoir d'impunité à Madagascar. Mais il redonnera également espoir à tous ceux qui ont soif de justice dans le pays où justement cette impunité a trop longtemps régné en maître absolu. [...] La Justice malgache a déjà déclenché le processus en collaboration avec les différentes instances juridiques internationales, mais de toutes les façons, cela n'empêche nullement que l'ancien Président et tous ses complices dans cette tuerie monstrueuse soient déjà jugés. La Justice malgache est indépendante et souveraine et aucun pays ne pourra nous empêcher de le juger, il a commis ces crimes à Madagascar et il devra répondre de ses actes à Madagascar même* », faisant référence au mandat d'arrêt international lancé à l'encontre de Marc Ravalomanana. Ce dernier nie la compétence des juridictions qui ont rendu des jugements à son encontre. Le pouvoir rétorque que l'ancien président est responsable de cette situation puisqu'il a refusé durant ses mandats de créer la HCJ inscrite dans la Constitution. Et de rappeler au passage

¹¹ Cf blog Justmad « *articles remarquables* » juin 2010 - <http://storage.canalblog.com/06/32/448497/54571971.pdf>
OU <http://www.amnesty.org/en/library/asset/AFR35/003/2010/en/f983d6f2-8bf5-45ce-9864-b61811eca0be/afr350032010en.pdf>

que « l'ancien régime a jugé des hauts responsables tels que l'ancien président Didier Ratsiraka et son Premier ministre, Tantely Andrianarivo par un tribunal ordinaire ». Christine Razanamahasoa promet que lorsque les circonstances le permettront, la Haute Cour de Justice sera mise en place, conformément aux engagements pris. Pour ce qui est de l'extradition du président déchu, le ministre garde des sceaux reste optimiste. « Nous y pensons, et rien ne nous empêche de demander qu'il soit extradé à Madagascar car la Justice malgache a besoin de lui. Mais il faut voir de près la coopération juridique entre l'Afrique du Sud et Madagascar » a-t-elle fait savoir.

14/06. Interview du chef de délégation de la mouvance Ravalomanana sur la prochaine audience. Fetison Rakoto Andrianirina déclare au quotidien *Les Nouvelles* : « Il n'y a pas que notre mouvance qui a sollicité cette enquête internationale. Le dernier rapport d'Amnesty International intitulé « Madagascar : un urgent besoin de justice » souligne l'utilité d'une commission internationale d'enquête sur les événements du premier trimestre 2009 et notamment ceux du 7 février. Vous savez, nous refusons que l'actuel pouvoir de fait juge ces affaires du 26 janvier et 07 février 2009 car il ne pourrait qu'être juge et partie. Pour que l'apaisement vienne, nous estimons que le moment n'est pas opportun pour en parler. D'ailleurs, pour l'affaire du 7 février, nous pouvons citer deux responsabilités. La responsabilité causale et première : qui a amené à Ambohitsorohitra à la tuerie toutes ces personnes ? Et la responsabilité dérivée pour l'usage des armes à feu : d'où venaient tous les tirs qui ont tué autant de personnes ? » (14/06)

16/06. L'extradition de Marc Ravalomanana relancée. La HAT propose à l'Afrique du Sud une coopération judiciaire dont l'issue est incertaine. La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, a déclaré que le dossier relatif à la demande d'extradition venait d'être bouclé. La défense de Marc Ravalomanana a minimisé la déclaration de la Garde des Sceaux. Son avocate, Maître Hanitra Razafimanantsoa, a soutenu que la demande de coopération juridique annoncée n'est pas réaliste. « Comment un pays faisant l'objet de sanctions peut-il demander une coopération juridique ? », s'étonne-t-elle.

L'avocate de Marc Ravalomanana, Me Razafimanantsoa a déposé une opposition contre la mise en accusation par la chambre d'accusation de son client. Elle affirme que sa mise en accusation selon l'article 126 de la Constitution ne peut être effective sans le vote séparé de l'Assemblée et du Sénat par les 2/3 des députés et sénateurs et il ne peut être accusé que de trahison et de violation répétée de la Constitution pendant l'exercice de ses fonctions.

22/06. Possible report du procès. La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, déclare : « Personnellement, une initiative devrait être prise concernant le procès, dans la mesure où nous sommes actuellement dans une période de liesse, la veille de la fête de l'Indépendance. Mais encore une fois, ce n'est pas moi qui décide mais la Cour ». Elle ajoute : « Le procès devrait se faire. On ne peut pas l'extrader car il n'y a pas de coopération judiciaire avec l'Afrique du Sud. L'absence de Marc Ravalomanana ne pose pas un problème insurmontable. Il peut être jugé par contumace. Après, il peut lancer des recours s'il n'est pas satisfait du verdict ». La défense de l'ex-chef d'Etat qui est accusé de complicité d'assassinat, a déposé une opposition auprès de la Chambre d'accusation, mais celle-ci a été rejetée. « Nous déposerons un nouveau recours auprès de la Cassation. Cette nouvelle initiative devrait permettre d'ajourner le procès », indique Me Hanitra Razafimanantsoa. Le procès avait été annoncé pour le 23 juin, en pleine semaine de célébration de l'anniversaire de l'indépendance, à un moment où le régime vise à rassembler l'opinion nationale autour des festivités. Les partisans de l'ancien président insistent sur le risque de troubles à l'ordre public. Des rumeurs se répandent quant à un éventuel retour au pays de l'ancien président, accompagné d'avocats internationaux pour affronter le procès. Interrogé sur la question, Mamy Rakotoarivelo affirme « ne pas être au courant d'un tel projet ». Le directeur de sécurité de la HCC, Ralitera Andriamalala Andrianandraina, l'un des 19 co-inculpés, a adressé une lettre ouverte à la Justice pour clamer son innocence. Il dénonce une arrestation arbitraire et 14 mois de détention illégale, dont 7 mois dans l'« une des prisons les plus dures du monde » [Tsiarahy]. Il fait état de rumeurs selon lesquels les 17 militaires inculpés pourraient être renvoyés devant un tribunal militaire et se demande s'il ne sera pas finalement la seule personne présente à la barre.

23/06. Procès reporté à la prochaine session ordinaire de la Cour Criminelle [cf journée du 23 juin]. 4 avocats étrangers sont arrivés à Madagascar pour renforcer la défense, dont Me Jacques Belot du barreau de Saint-Denis de La Réunion et Me Fabrice Oralandi du barreau de Paris.

24/06. « Un procès ajourné et de nombreuses questions en suspend », titre Sobika. « Marc Ravalomanana est le principal accusé de ce procès en tant que chef d'Etat et chef suprême des armées. Mais d'autres ministres avaient des responsabilités dans cette gestion de crise comme l'ex-ministre de la Défense et l'ex chef d'Etat major des Forces armées. Les deux ont depuis rejoint la Transition et finies les questions...Ceci explique sans doute cela. Il est indispensable que ce procès unique en son genre soit exemplaire. Pour qu'il le soit, il ne doit être entaché d'aucun vice de forme, de procédure et en toute indépendance politique ce qui va être difficile avec une ministre qui est juge et partie. La présence d'une commission d'enquête indépendante aurait été un élément d'impartialité. Par ailleurs, la question des preuves sera la plus difficile à établir. Qui (nominativement) a tiré ? Où sont les balles, les rapports balistiques ? Qui a donné l'ordre ou est-ce une initiative de la garde présidentielle ? Les manifestants ont-ils une responsabilité ? Les malgaches ont besoin de savoir sans parti pris qui a fait quoi ce jour là, qui a dit quoi et ce dans chaque camp, de chaque coté du palais. Le témoignage des personnalités présentes sera important, des témoignages qu'ils soient à charge ou à décharge pour que chacun puisse comprendre les responsabilités de tous. Même si c'était une journée noire, personne n'est tout blanc dans cette affaire. Dans la vie, il y a toujours actions et réactions, causes et conséquences. Autrement dit, il y a toujours des responsabilités à déterminer ».

Prisonniers en attente de jugement : 2% au maximum, selon la ministre de la Justice. Razanamahasoa Christine a rappelé la politique de désengorgement des prisons adoptée par son département. L'accélération des procès a été une priorité du ministère depuis plusieurs années. Cependant, la ministre a admis que dans certains cas des procès se sont tenus avec ou sans dossier complet. Les détenus depuis plus de 5 ans ont tous été jugés, déclare la ministre. Les détenus de plus de 5 ans auraient une instance en cassation ou seraient des condamnés à perpétuité. Toutes les prisons de Madagascar hébergent plus de détenus que leur capacité d'accueil. En cas de bonne conduite, des transferts d'un établissement à un autre peuvent se produire. La maison de force d'Andrangaranga, près d'Arivonimamo, qui est l'équivalent de Tsiafahy sera bientôt opérationnelle et recevra le trop plein des prisons de la capitale. Madagascar compte actuellement 1.500 agents pénitenciers pour 17.000 détenus. (16/06)

« Maison carcérale d'Antanimora. Les droits des enfants bafoués », titre Midi. La ministre de la Population et des Affaires sociales, Nadine Ramaroson, s'est rendu sur place pour constater les conditions d'incarcération des détenus. Elle s'est engagée à intervenir pour faire accélérer les jugements et améliorer les conditions de vie. Des enfants innocents naissent, vivent et grandissent en prison, détenus aux côtés de leur mère. Ils sont néanmoins scolarisés à l'extérieur grâce à des religieuses mais restent vulnérables et exposés à toute forme de violences. (01/06)

« Détenus politiques » à Antanimora : 42 personnes ont été incarcérées en 14 mois, selon *Tananews*. Parmi lesquelles des personnalités politiques, des journalistes, des leaders religieux, des agents de sécurité et de simples citoyens manifestants. En ajoutant ceux qui sont passé par Tsiafahy, on compte une bonne soixantaine d'opposants emprisonnés, dont 9 seulement ont été jugés et déclarés coupables. (03/06). *La Gazette* du 16/06 va jusqu'à affirmer que « jusqu'à maintenant, au moins 400 personnes ont été jetées en prison sous Andry Rajoelina pour des motifs liés à la politique ».

Le décompte du quotidien *Le Courrier* aboutit à une centaine de personnes incarcérées actuellement dans les deux établissements. Il écrit : « Avec un peu d'effort et plus d'exercice, le président de la HAT parviendra au palmarès de son prédécesseur car durant la crise postélectorale de 2002 on a recensé 347 personnes condamnées impliquées. Selon des statistiques, 235 d'entre elles ont été libérées, 6 sont mortes en détention et 75 ont bénéficié de grâce présidentielle. Seules une trentaine restent emprisonnées ou sous le coup d'une condamnation judiciaire, dont certaines en exil ». (15/06)

L'artiste Sandra Razafinjohany en détention provisoire. Sa famille lance un appel. L'intéressée est maintenue en détention provisoire à la maison centrale d'Antanimora depuis une dizaine de mois pour une supposée implication dans une affaire politique. Accusée d'avoir été une membre influente du GTT, Sandra, artiste plasticienne réputée internationalement, a toujours affirmé qu'elle n'en était qu'une adhérente « de base », sans aucune activité susceptible de mettre en cause l'ordre public. (29/06)

L'opposition demande à l'ONU des enquêtes indépendantes sur les violations des droits de l'homme. « Depuis le 26 janvier 2009, plusieurs centaines de personnes ont trouvé la mort, sont portées disparues et sont victimes d'arrestations arbitraires sans qu'aucune enquête indépendante ne soit menée », a déploré Naika Eliane, l'ancienne sénatrice Tim, devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU qui a validé l'Examen périodique universel de Madagascar. « Nous demandons la libération des détenus politiques sans conditions et des enquêtes indépendantes pour tous les crimes commis depuis le début de la crise et notamment ceux du 26 janvier et du 7 février 2009 », a-t-elle ajouté. « Nous voulons avoir la vérité », a-t-elle également expliqué lors d'une rencontre avec la presse, ajoutant qu'il n'appartenait pas au gouvernement en place de faire les enquêtes, « parce qu'eux-mêmes ont leur part de responsabilité ». Selon l'ancienne sénatrice qui tient ses informations d'ONG locales, « la situation se dégrade de plus en plus » dans le pays. « Le non-respect des droits de l'homme est devenu le quotidien de la population malgache et on ne peut rien faire parce qu'en fait, à partir du moment où on commence à manifester, on se fait tirer dessus ou on se retrouve en prison », a encore raconté la responsable, s'inquiétant notamment du sort des journalistes et des religieux. [Après avoir été arrêtée pour atteinte à la sûreté de l'État en août 2009, et mise en prison, Naika Eliane vit actuellement en exil à Paris]. (10/06)

Employées expatriées au Liban. Suite au décès d'une autre Malgache, la famille de la défunte, avec le soutien du SPDTS et l'association des victimes, interpelle les institutions concernées pour le respect des droits humains. (14/06)

Une jeune femme âgée de 24 ans, partie dans ce pays du Proche-Orient y est incarcérée depuis quelques mois. Ses employeurs l'auraient accusée du vol d'une somme de 5.000 dollars. Tardivement avertis de la situation, ses proches se plaignent de l'indifférence de l'État malgache. Ils comptent porter l'affaire devant la justice. « La responsable de l'agence qui a assuré son départ ne veut pas nous donner des informations sur son sort », raconte une sœur de la jeune immigrée. La jeune fille a quitté la Grande Ile à l'insu de ses parents en août 2009. Le ministère de la Population rappelle que les procédures d'expatriation vers le Liban sont suspendues. (16/06)

25/06. La dépouille mortelle d'une jeune Malgache ayant travaillé au Liban a été rapatriée au pays. Un anévrisme congénital serait à l'origine du décès, ce que contestent farouchement ses proches. 6 autres jeunes filles étaient de retour au pays. L'une d'elle serait en état de démence suite à des problèmes de maltraitance. Les autorités malgaches ont fermement condamné les préjudices subis. Elles affirment également que de nombreuses immigrées malgaches sont écrouées dans les prisons libanaises. La ministre de la Population et de la protection sociale, Nadine Ramaroson, déclare : « Beaucoup d'agences osent demander au chef du gouvernement de reprendre la traite de personnes, pourtant condamnée par les normes internationales. Ce qui est étonnant c'est que certaines agences trouvent le moyen d'envoyer leurs clients au Liban en transitant dans une île de l'Océan Indien et ce, en dépit de l'interdiction faite par Madagascar ». « Il faut impérativement appliquer le protocole de Palerme relatif à la traite des personnes, dont Madagascar est signataire », lance Jeannoda Randimbarison, présidente du Syndicat des Professionnels Diplômés en Travail Social (SPDTS).

3.600 enfants malnutris recensés dans les centres de récupération nutritionnelle ambulatoire des régions Anosy et Androy. La situation s'est aggravée depuis avril. Le passage de la tempête Hubert en mars a détruit 85 % des récoltes de maïs. La crise politique a également fragilisé la population, qui ne peut plus faire face aux frais médicaux et d'hospitalisation. Des décès pour malnutrition aiguë ont été enregistrés à Antananarivo dans les centres de soins pour des enfants en provenance du sud.

Le nouveau ministre de la Communication, Félix Malazarivo, veut faire la police des médias. Il veut imposer le respect du cahier des charges aux stations régulières et promet de faire fermer les radios et télévisions pirates. « L'assainissement aura lieu et il sera très poussé », a prévenu l'ancien directeur de la radio nationale. C'est le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) qui sera chargé de faire le ménage parmi les 250 stations de radio et 25 chaînes de télévision qui diffusent à Madagascar. « C'est vrai qu'on parle de pluralisme et de démocratie mais il faut régulariser », s'est-il justifié. A la veille des élections, la mission du CSCA et des deux ministres de tutelle est capitale puisque de nombreuses radios d'opposition sont devenues des stations pirates aux côtés de celles qui sont totalement clandestines. L'assainissement concerne le respect de la fréquence attribuée, un élément clé du cahier des charges mais le CSCA surveille aussi les contenus diffusés et les informations ou propos tenus par les médias. Il est équipé de moniteurs de contrôle qui permettent de visionner et d'enregistrer des programmes. L'ancienne ministre Nathalie Rabe avait projeté de

donner une indépendance totale à cet organe de régulation et de contrôle. « *Ce n'était finalement qu'une simple déclaration de bonnes intentions comme l'ouverture de l'audiovisuel public aux opposants à l'autorité de fait* », observe Madonline, qui redoute un « *assainissement politique* ». (01/06)

Un journaliste, inquiet pour une enquête sur du braconnage, soutenu par RSF. L'organisation s'inquiète de la mise en examen, pour « *diffamation par voie de presse, injures et diffusion de fausses nouvelles* », du journaliste de la radio *Mandomba an'i Melaky*, Alphonse Afakandro. La gendarmerie de Maintirano (Ouest) a porté plainte contre le journaliste suite à la diffusion d'un reportage relatant les agissements de gendarmes locaux contre des pêcheurs de tortues de mer. Le journaliste a été remis en liberté provisoire jusqu'à son procès, le 27 juin. « *Nous déplorons l'arrestation de ce journaliste qui n'a fait que dénoncer une pratique courante sur l'île : la complaisance des gendarmes face au braconnage des tortues, une espèce pourtant protégée. Cette affaire est symptomatique des difficultés qu'ont les journalistes pour rendre compte de la corruption des autorités locales et des atteintes à la nature et à l'environnement. Elle révèle aussi une face cachée de la presse malgache ; loin d'Antananarivo, les journalistes établis en province sont également inquiétés. Nous attendons du procès du journaliste qu'il aboutisse à l'acquittement de ce dernier* », a déclaré l'organisation. Selon *La Vérité*, le journaliste a été arrêté « *par une douzaine de policiers et de gendarmes, armés de kalachnikovs et de pistolets automatiques. [...] Les hommes en treillis n'ont pas montré de convocation et encore moins de mandat d'arrêt* ». *Tribune* rappelle que les radios privées de province ne sont pas en reste. À Miandrivazo (Ouest), elles n'osent plus faire de revues de presse ni accueillir des invités de peur de subir les foudres des autorités locales. À Antanifotsy (Centre), les informations de la radio *Vary sy Rano* sont censurées depuis décembre 2009 par le chef de district. RSF a publié le 3 juin, un rapport intitulé « *Des enquêtes à hauts risques : Déforestation et pollutions* », rendant compte de l'augmentation des exactions à l'égard des journalistes qui s'intéressent aux dégradations de l'environnement. (25/06)

Des détournements de fonds publics au sein de la présidence de la HAT, selon le directeur du Bianco. « *Nous avons reçu des plaintes émanant de la présidence* », a déclaré le Général Rabetrano. Les enquêtes sont en cours et les dossiers seront d'ici peu transmis à la chaîne pénale anti-corruption. Les malversations concerneraient également des départements ministériels. Andry Rajoelina a donné carte blanche au Bianco pour poursuivre ses investigations. La découverte de ces affaires est le fruit d'un récent protocole d'accord conclu entre le Trésor et le Bianco. En matière de prévention, le ministère des Finances et du Budget organise des séances de formation des personnels du ministère avec le concours du Bianco. (03/06)

Audit à posteriori des marchés publics. 11 ministères dans le collimateur. L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a lancé une opération inédite dans l'administration malgache. La présidence de la HAT est également soumise au contrôle, avec le Sénat. Ce dernier est actuellement le bureau des membres de la HAT. En cas de corruption flagrante, les affaires seront transmises directement au Bianco.

Le Bianco intervient auprès des élèves paramédicaux. Le Dr Zoé Rasoarimalala, éducateur principal au sein de l'organisme anti-corruption déclare : « *Ces élèves paramédicaux seront les futurs professionnels qui fréquenteront les malades et les usagers des services médicaux dans leur secteur respectif et il est important pour nous de leur inculquer la culture du refus de la corruption* ». Les 75 élèves ont pu prendre connaissance des différentes infractions de corruption dont certaines n'étaient pas forcément considérées comme telles. En effet, outre l'infraction la plus flagrante comme le fait de réclamer directement ou indirectement de l'argent auprès des patients en échange d'un service ou d'un meilleur traitement des malades, le trafic d'influence en fait également partie. Le domaine de la santé figure parmi les secteurs où la corruption est très présente. (08/06)

ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Impacts de la crise politique

La fermeture d'entreprises et le chômage technique se font dans la discrétion. Les impacts de la crise s'étendent à l'échelle nationale. La crise étouffe l'économie nationale. Les entreprises ferment les unes après les autres à Antananarivo et même dans les régions, note *L'Express*. L'absence de

structure pour mesurer les impacts de la crise et organiser des réponses fait que les données sur la situation réelle sont très dispersées et peu disponibles. Mais les perspectives dressées par le milieu économique ne laissent rien présager de bon. Les entreprises franches sont particulièrement touchées et toutes les filiales du groupe Tiko fondées par Marc Ravalomanana restent officiellement fermées. « *Le plus grand problème aujourd'hui est que les entreprises ferment en silence et sans faire de déclaration* », témoigne un chef d'entreprise. Une entreprise qui ferme devient un fait banal, qui se produit dans l'indifférence générale. L'État semble avoir baissé les bras depuis longtemps, face à l'ampleur de la crise. (02/06)

Les sociétés franches qui ont du fermer leurs portes et qui possèdent des filiales à l'extérieur envisagent d'y envoyer leurs employés qui seront payés à 500.000 Ar [16 €/mois] pour un contrat d'un an renouvelable.

Les recettes au niveau du fisc et du service des Douanes enregistrent une baisse inquiétante au mois de mai. Elles se situent entre 70 et 80 % des objectifs fixés. Une tendance qui, si elle se confirme, risque de se répercuter de façon significative sur le fonctionnement de l'Etat. (04/06)

Lendemain de fête. « Ministères : engagements de dépenses suspendus », annonce Midi. La HAT annonce que tous les engagements de dépenses des ministères et institutions seront suspendus à compter de la fin de ce mois pour certains et le 30 juillet pour les autres, dans l'attente de la Loi de Finances rectificative. Des aménagements de crédits auront lieu au sein des institutions et ministères suivant le plan de cadrage macro-économique élaboré par le ministère de l'Economie. Le projet de budget 2010 prenait en compte le retour de l'aide budgétaire des bailleurs de fonds traditionnels qui se fera encore attendre... (30/06)

Affaire « Etat malagasy contre société Tiko ». Midi fait mention d'un revirement de position du pouvoir qui interpelle sur l'indépendance de la Justice. Une ordonnance du président de la Cour d'Appel d'Antananarivo du 14 avril avait en effet ordonné, avec exécution provisoire, la restitution de ses biens au groupe appartenant à Marc Ravalomanana. Or le 28 mai, et à la demande de la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, le procureur général près la Cour d'Appel a ordonné la « *suspension immédiate de l'exécution de l'ordonnance [...] pour des raisons d'ordre public* ». Hasard du calendrier ou coïncidence ? La directive ministérielle a été divulguée le jour même de la conférence de presse du Syndicat des Magistrats (SMM) qui condamnait « *l'instrumentalisation de la Justice à des fins politiques* ». (01/06)

Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales

La démission du président allemand, Horst Köhler, sonne comme la perte d'un autre partenaire pour la Grande Ile et renforce son isolement diplomatique. Cette personnalité était très proche de Madagascar depuis son accession à la magistrature suprême en 2004. Par son intermédiaire, le régime Ravalomanana avait noué des liens économiques et personnels étroits avec l'Allemagne. Aux plus beaux jours de son régime, Marc Ravalomanana s'était entouré de 7 conseillers allemands.

COI : Maurice prendra la présidence de la Commission, en remplacement de Madagascar. Le Conseil de la COI se réunit à La Réunion le 8 juin, avec pour thème principal le « *Renforcement de la COI* ». Midi observe que la coopération se poursuit entre les îles de l'Océan Indien, en dépit de la situation à Madagascar. Alain Joyandet, secrétaire d'Etat français à la Coopération, est attendu pour présider les travaux du Conseil, la France étant encore le président en exercice. La situation institutionnelle malgache figure pour la première fois à l'ordre du jour de l'organisation. (02 & 05/06). La COI prévoit la création prochaine d'un Centre anti-piraterie dans la Grande Ile. Un centre qui sera installé à Antsiranana et dont la gestion sera assurée par les Etats membres.

Les 27 ambassadeurs de l'UE proposent au Conseil de suspendre l'aide au développement à Madagascar « *en raison de l'absence de progrès démocratiques depuis l'arrivée au pouvoir d'Andry Rajoelina* ». Ils jugent que la feuille de route proposée par la HAT est « *unilatérale* » et « *inacceptable* ». Cette décision sera formellement avalisée que 7 juin par le Conseil, précise Léonidas Tezapsidis, chef de délégation de l'UE. La mesure n'affecte cependant pas l'action humanitaire. La suspension décidée restera en vigueur pendant 12 mois. L'UE avait poursuivi au-delà des 3 mois réglementaires ses consultations avec Madagascar, ouvertes en juillet, car elle voulait laisser le temps aux autorités de facto de mettre en œuvre les Accords de Maputo. Les sanctions annoncées ont été reportées à plusieurs reprises. Tribune indique que, selon certaines sources, ce

report, qualifié de « technique » par l'UE, serait un prétexte, la France ayant entamé des tractations de la dernière chance avec les pays de la COI, la Francophonie et la Sadc, dans le prolongement de la rencontre de Nicolas Sarkozy avec Jacob Zuma. Dans l'immédiat, cette annonce ne semble pas inquiéter outre mesure les autorités grâce à l'énorme contrat minier signé avec les Chinois de Wisco. (04/06)

Réaction de Roland Ratsiraka : « Si les positions des acteurs politiques malgaches sont ainsi, il n'est pas étonnant que l'UE décide de suspendre son aide ».

La diplomatie de la HAT nargue l'UE, écrit Madonline. « Même pas mal », c'est un peu la réaction du ministre des Affaires étrangères à l'annonce de la proposition des ambassadeurs de l'UE de mettre en œuvre les sanctions maintes fois reportées. Fataliste ou déterminé, le vice-amiral d'escadre Hyppolite Ramaroson affirme que la sanction n'empêchera pas le régime d'avancer. Il brandit l'arme des financements parallèles pour résister aux pressions des bailleurs de fonds traditionnels et rappelle que l'UE va maintenir les aides humanitaires liées notamment à l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire. La suspension touchera l'aide budgétaire. « Pour le fonds nécessaire à la construction de routes, nous pouvons le trouver ailleurs », affirme-t-il. (05/06)

Sanction de l'UE. Incertitude sur la suite des APE. Qu'en est-il des relations commerciales avec Madagascar si l'Europe décide en définitif de sanctionner le régime ? La Grande Ile exporte de nombreux produits vers des pays européens pour ne citer que les crevettes, la vanille et les litchis. Les relations commerciales entre Madagascar et l'UE devraient être régies par les nouveaux Accords de Partenariat Economique (APE). Madagascar, par l'intermédiaire de son ambassadeur, a paraphé les APE intérimaires à Maurice en juin 2009 mais elle risque de manquer la suite des négociations sur les accords définitifs. « L'accord intérimaire doit être promulgué par le parlement, mais Madagascar n'en dispose pas à l'heure actuelle. De ce fait, il y a également une espèce de flou juridique dans l'application de cet accord intérimaire », analyse un spécialiste. (05/06)

Le gouvernement américain consacre 33,9 millions de dollars à la lutte contre le paludisme à Madagascar. Avec d'autres partenaires financiers, le gouvernement des Etats-Unis, à travers la President's Malaria Initiative (PMI), vient d'apporter une enveloppe conséquente au Programme national de Lutte contre le Paludisme (PNLP). D'un montant de 16,7 millions de dollars chacune en 2008 et 2009, cette enveloppe a doublé pour atteindre les 33,9 millions de dollars cette année 2010.

Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement

Exploitation du minerai de fer de Soalala¹²

Les autorités rencontrent la population. Deux ministres se sont rendus à Ankijongo afin d'informer la population locale des changements que va produire l'extraction de fer par la Chine, et ce, pour de nombreuses années. Ils ont invité la population à apprécier « de façon sereine » le développement du projet. « Soalala sera le soleil levant de Madagascar » a déclaré le chef de région. L'enjeu est en effet considérable, le projet d'exploitation s'élevant au total de 8 milliards de dollars. Le ministre des Mines a rappelé que le projet comporte plusieurs phases parmi lesquelles le développement de la région est inclus. L'exploitation du gisement durera 30 ans. Il recèle une réserve de fer d'environ 600 à 700 millions de tonnes. La formation d'un millier d'employés qui se rendront en Chine fait partie de la convention. Cette démarche apportera un changement dans le monde du travail pour les Malgaches car auparavant c'étaient toujours les experts étrangers qui venaient former les ouvriers malgaches, notent les autorités. La première tranche des 50 millions de dollars [sur un total de 100 millions] pour le droit d'accès au gisement par la compagnie Wisco est déjà versée à la Banque centrale, selon Hajo Andrianainarivelo, ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation. Une Loi de

¹² **Le contexte du marché du minerai de fer expliqué par le blog madagasikara-afaka.** Selon le Steel Index, le prix du minerai de fer est actuellement à 155 \$ la tonne, un prix qui a presque doublé par rapport à 2009. Durant le premier trimestre 2010 ce prix a même atteint 196 \$. Une hausse qui a engendré une contestation massive des sidérurgistes, mécontents des politiques de ventes adoptées par de grands groupes miniers tels que le canadien Rio Tinto, le groupe brésilien Vale, l'australien BHP Billiton. Ces trois grands groupes ont effectivement imposé une augmentation des prix à leurs clients en leur proposant des contrats trimestriels qui coûtent 3 fois plus cher que les contrats 2009. Les européens ont déposé une plainte contre ces trois groupes pour augmentation de prix injustifiable. En Chine, l'Association Chinoise du fer et de l'acier (CISA) a invité les sidérurgistes à boycotter les produits de ses trois géants pendant 2 mois à partir d'avril 2010 (Rappel : la Chine consomme à elle seule 1/3 de la production mondiale de minerai de fer). Les sidérurgistes chinois ont boudé le minerai du Brésil et de l'Australie. Malgré les menaces de la CISA de retirer les agréments des importateurs qui continueront à spéculer sur la hausse du minerai de fer, 70% des opérateurs du fer chinois importent actuellement sans agrément.

Finances rectificative devrait déterminer l'usage qui en sera fait. Les 50 millions restants sont encore bloqués dans une banque de Hongkong. *La Gazette* rappelle que « sous le régime de Ravalomanana, un montant de 25 millions de dollars versés par une compagnie minière fin 2008 au titre de redevance, a été détourné sous forme de recette d'impôt ».

Le pasteur Edouard Tsarahamy de la mouvance Zafy dénonce la violation de la tradition morale par la HAT. « *Andry Rajoelina a vendu la terre des ancêtres, nous n'acceptons pas de telle personne pour diriger notre nation* », clame-t-il. « *Que nous soyons tous tués ou jetés en prison, on ne va jamais accepter la vente des terres des ancêtres aux chinois* ». Le ministre de la Décentralisation est sommé de démissionner pour avoir contribué à l'acte immoral de vente de la terre de Soalala. Un discours en tous points identique à celui entendu à l'encontre de Marc Ravalomanana, accusé d'avoir vendu la terre aux coréens de Daewoo. *Madonline* fait observer qu'il ne s'agissait alors que d'un bail emphytéotique sur des terres inutilisées. La surface cultivable est récupérable, contrairement au fer qui n'est pas renouvelable. Le président de la commission Economie, Joseph Yoland, se félicite en revanche de ce nouveau système économique et financier qui va permettre de résoudre les problèmes sociaux. Il fait référence à la transformation des produits avant exportation afin de créer de la valeur ajoutée au pays. « *Les malgaches vont pouvoir manger et se faire soigner, les fonctionnaires verront leur salaire augmenté* », promet le membre de la HAT. Les opposants rappellent que la HAT n'a ni le droit ni la légitimité de vendre Soalala aux chinois.

Les chinois étaient les seuls à accepter de payer pour l'adjudication, affirme Madonline. Un haut responsable du ministère des Finances et du Budget a expliqué que le consortium Wisco n'avait plus de concurrents dans l'adjudication du gîte de fer de Soalala. Les chinois ont été les seuls à avoir accepté les conditions de la HAT, à savoir payer un acompte de 100 millions de dollars. « *C'est la première fois que Madagascar demande à un investisseur de payer* », reconnaît ce responsable, qui indique que des coréens et des japonais se sont rétractés face à cette exigence. Selon le ministère, la 1^{ère} tranche du versement sera utilisée pour de l'investissement public. Il est en train d'élaborer une stratégie pour l'utilisation de ce fonds.

D'après la HAT, par son importance Soalala serait dorénavant le premier projet minier au monde, et le premier investissement mondial dans le domaine.

08/06. Selon Midi, Wisco appartient au groupe Wuhan Iron and Steel, le troisième plus gros producteur d'acier chinois. C'est ce groupe qui a reçu récemment l'autorisation de la Commission Nationale (chinoise) pour le Développement et la Réforme pour deux projets d'acquisitions, en Afrique, qui devraient représenter des gisements de 2 milliards de tonnes de minerai de fer. Le gouvernement chinois a donné son aval au plan de Wuhan Steel pour acheter le gisement de minerai de fer de Soalala à Madagascar et à sa prise de participation dans un projet de minerai de fer au Liberia. Et de conclure : « *ce groupe est un partenaire de taille pour Madagascar et s'aligne sans complexe avec les géants miniers mondiaux comme Rio Tinto, BHP Billiton et Vale* ». Une entreprise jugée « sérieuse » par le quotidien.

09/06. Le consortium chinois Wisco a déposé son second chèque de 50 millions de dollars auprès du ministre des Finances. L'argent n'est pas instantanément disponible mais il est bien là, affirme Hery Rajaonarimampianina, qui confirme que les 100 millions seront affectés au budget d'investissement après adoption d'une Loi de Finances rectificative. *Tribune* note que les critiques fusent à propos de ces 100 millions de dollars. Sur la base de sources étrangères, *Midi* affirme que le premier chèque de 50 millions de dollars a été rejeté ; d'autres sources font comprendre qu'il est bloqué par l'établissement payeur. « *Ce projet est-il un mirage ?* », s'interroge *Les Nouvelles*, pour qui l'« *incident de paiement* » reste inexplicable. Une véritable désillusion qui survient pour le grand argentier de la HAT. On avait déjà annoncé que les 100 millions de dollars auraient permis de faire face aux dépenses mensuelles fermes du Trésor qui sont estimées entre 175 et 200 milliards Ar. *La Gazette* croit savoir que le contrat a donné lieu au versement de 30 millions de dollars de commissions répartis entre quelques personnalités politiques et hommes d'affaires.

23/06. La Chine, par le biais de son ambassadeur, a déclaré n'avoir rien à voir avec le contrat d'exploitation du gisement de fer signé par WISCO. Le diplomate souligne que son pays est membre du GIC et qu'il aligne sa position sur celle de la communauté internationale.

Retombées économiques du contrat. La société italienne Maggiora prévoit d'installer une usine ainsi qu'un site d'assemblage d'automobiles dans la région du Boeny et d'utiliser le fer de Soalala comme matière première.

Filière or : 20.000 chercheurs d'or sont répertoriés à Fenoarivobe [au nord-ouest de la province d'Antananarivo, dans la région de Bongolava]. La population de la localité a triplé en l'espace de quelques mois, selon le chef de région.

Projet Ambatovy. Démarrage de la production de nickel, de cobalt et de sulfate d'ammonium début 2011. La PDG adjointe fait le point sur l'avancement du projet. 70 % des travaux de construction de l'usine de traitement du mélange de minerai sous forme de pulpe, acheminé au départ du site d'exploitation de Moramanga vers Toamasina via un pipeline long de 220 km, sont achevés. Les investissements s'élèvent à 4,5 milliards de dollars, dont plus de la moitié constituent des prêts consentis par 14 organismes internationaux. La contribution du projet au PIB s'élève à 100 millions de dollars par an. Le raffinage du minerai s'effectuera à Madagascar, contrairement à la pratique habituelle. Les recettes cumulées de l'Etat sous forme de redevances et de taxes s'élèveront à 2,9 milliards de dollars sur une période de 30 ans. 96 millions ont été investis pour la construction de pistes et de ponts, la construction d'une rocade et l'extension du port de Toamasina, ainsi que doublement de 15 km de voie ferrée. Selon la PDG adjointe, Ambatovy met en œuvre un plan de gestion de la biodiversité suivant les normes internationales. « *On reçoit des audits indépendants dans le domaine de la protection de l'environnement et de la biodiversité* », a souligné Juanita Montalvo. Le projet publie l'argent qu'il a versé au gouvernement et un audit indépendant vérifie l'effectivité de ce versement. La mise en place de centrales d'achat permet à 8.000 fournisseurs de produits agricoles et d'élevage d'accéder aux marchés. Le projet a alloué 600 millions de dollars pour conclure des contrats avec les sociétés malgaches de transport, de construction, de textile et de restauration. Plus de 10.000 salariés ont été engagés dans la phase de construction et 2.300 autres le seront dans la phase d'exploitation. 85% d'entre eux sont nationaux. Le recrutement local est priorisé et la société se préoccupe de la préparation de la relève malagasy des dirigeants expatriés.

Prospection minière. Energizer Resources escompte produire 55 millions de tonnes de vanadium sur 20 ans. La société canadienne annonce que ses derniers forages sont encourageants et que la zone de Manga [rivages du sud-ouest], qui a une teneur élevée en pentoxyde de vanadium, sera étendue. Une évaluation économique sera réalisée d'ici la fin de l'année. Les ressources estimées permettent d'envisager une exploitation durant 20 ans, qui représenterait 14 % de la production mondiale sur la période. La demande mondiale est en forte augmentation, le vanadium entrant dans la fabrication de batteries et de panneaux solaires. (08/06)

Recherche pétrolière. Une dizaine de nouveaux investisseurs en attente. Provenant notamment de Chine, des États-Unis et d'Australie, ils ont approché l'État malgache afin d'obtenir des blocs pétroliers. Mais pour le moment, leurs projets sont bloqués faute de nouveau Code pétrolier. Celui-ci, en vigueur depuis 1996, aurait dû être amendé en 2007. La finalisation du nouveau Code était prévue pour fin juin mais le Parlement qui devrait entériner ces nouveaux textes n'existe pas encore. En l'absence de cadre légal adéquat, Joeli Valérien Laharisaïna, directeur général l'OMNIS, encourage les investisseurs potentiels à établir des contrats de joint-venture avec les compagnies déjà en activité dans la Grande Ile. (14/06)

Investissements étrangers : la Libye sur les rangs. Le LAIP (Lybie Africa Investment Portfolio) prévoit d'investir dans le secteur minier, la prospection pétrolière, l'adduction d'eau et la cimenterie à Madagascar. L'annonce a été faite par une délégation libyenne reçue par le ministre des Mines et des Hydrocarbures, Mamy Ratovomalala. La LAIP est une agence d'investissement et un organisme public. Elle favorise, dit-on, la promotion de la main-d'œuvre locale en apportant les moyens nécessaires, la technologie et le savoir-faire. Un protocole d'accord a été signé avec la HAT.

« Les risques de la malédiction des ressources ». La Banque mondiale a organisé des rencontres sur le développement avec la participation d'un panel d'experts et de responsables publics. Le thème débattu portait notamment sur « *l'état des lieux du secteur : une nouvelle ère pour le secteur minier à Madagascar* ». Ce secteur est appelé à jouer un rôle éminemment important dans le développement économique du pays. En 2007–2009, les estimations font état de 70 millions de dollars de recettes fiscales provenant de ce secteur. En phase d'exploitation il pourrait générer au moins 150 millions par an. Et à moyen terme, vers 2018, sa contribution pourrait atteindre 18% des recettes fiscales. Par le

passé, Madagascar était essentiellement un pays d'artisanat minier, secteur presque entièrement informel, mais loin d'être marginal pour l'économie du pays. Le pays est entré dans une phase de transition avec l'émergence des deux grands projets de l'ilménite de QMM à Taolagnaro et du nickel et du cobalt d'Ambatovy. Les prochaines années verront l'émergence d'autres projets d'envergure. Outre le fer de Soalala octroyé aux Chinois, il y a le charbon de la Sakoa, l'or de Betsiaka et de Maevatanana, la bauxite de Manantenina et le pétrole de Bemolanga. Des richesses qui provoquent la convoitise des grands investisseurs internationaux. Or, selon l'étude de la Banque mondiale, « *l'expérience internationale rappelle que le défi est à la hauteur de l'enjeu et que Madagascar sera de plus en plus exposé aux risques de la malédiction des ressources* ». Madagascar s'est doté depuis 1998 d'un certain nombre d'instruments de gestion efficaces de la filière (« *politique minière* » de 1998, « *code minier* » de 1999, amendé en 2005, la « *loi sur les grands investissements miniers* » de 2002 mais d'autres mesures doivent encore être prises pour assurer une meilleure gestion de la filière. L'ITIE (Initiative sur la Transparence des Industries Extractives) lancée au Sommet du Développement durable de Johannesburg en 2002 constitue une bonne option.

Le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale de ces grands projets soulève également d'énormes difficultés. Les organismes comme l'Office National de l'Environnement (ONE) manquent de moyens et de ressources humaines et il y a un grand déséquilibre entre les ressources mises à la disposition de ces projets et celles des entités étatiques. QMM compte, par exemple, plus de 80 spécialistes en environnement et biodiversité, le projet Ambatovy en compte une centaine. A Fort-Dauphin pourtant, l'ONE est très loin de disposer de 10 agents. Les enjeux environnementaux et socioéconomiques de ces projets sont énormes mais le pays n'a pas les moyens pour y répondre.

Le parti Vert juge que la Transition n'est pas habilitée à décider de la politique des richesses communes et de l'exploitation des ressources naturelles. Le pouvoir en place est sensé répondre aux aspirations de la population pour une meilleure gouvernance. « *Seulement, à voir l'évolution de la situation, ce qui se passe actuellement est la reproduction du système qu'a combattu le peuple, voire pire. Certes, le pays a des besoins financiers mais les dirigeants ont intérêt à miser sur la transparence, ils ont le devoir de sortir "clean" de la transition. Ils ne peuvent laisser des arrières aux prochains dirigeants de ce pays* ». Le parti critique la position adoptée par Justice et Paix, association catholique, qui estime qu'en usant à bon escient des ressources naturelles du pays, Madagascar peut s'en sortir sans les aides européennes. « *Une vision de myope* », juge-t-il, rappelant le que pays dépend à 80 % de l'aide extérieure. (14/06)

Projet de vente d'eau du fleuve Mananara-Nord. Le Collectif pour la défense des terres malgaches (Tany) interpelle le ministre de l'Eau. Il considère que l'état d'avancement de ce projet demeure obscur pour les citoyens. Les autorités compétentes n'ont pas répondu à la demande de transparence sur ce contrat de vente d'eau douce à destination d'un pays du Golfe adressée fin janvier. Selon les informations recueillies, ce projet a fait l'objet de la signature de deux protocoles d'entente en 1988 et 2005 entre le gouvernement malgache et la société canadienne Aquamar et qu'entre ces deux périodes, des modifications importantes des termes du contrat auraient été apportées, à savoir l'allongement par deux de la durée du projet et la multiplication par trois du volume à fournir. Le Collectif demande donc des précisions sur l'état d'avancement du projet, les études d'impact environnemental, le pays destinataire, le volume d'eau douce à fournir, les financements d'infrastructures, les contreparties pour les citoyens malgaches.

Approvisionnement en eau dans les villages antandroy. Chaque jour est une situation de quasi-urgence. Le gouvernement vient de nommer un nouveau DG à la tête de l'Agence de l'Alimentation en Eau dans le Sud (AES). Mais au-delà de ce changement, des solutions concrètes doivent être adoptées pour résoudre définitivement la raréfaction de l'eau dans l'Androy. Dans la zone littorale, l'eau souterraine est rare et très souvent saumâtre. Les points d'eau sont inégalement répartis dans la région. Les infrastructures et équipements restent largement insuffisants. Les recettes issues de la vente de l'eau ne permettent pas d'en assurer l'entretien ni le développement. La plupart des bassins de stockage de l'eau de pluie sont vides en saison sèche. La difficulté d'approvisionnement en eau est telle dans la plupart des villages antandroy que chaque jour est une situation de quasi-urgence. L'AES se caractérise par un mode de gestion peu transparent et une politique de distribution largement déterminée par les relations de pouvoir.

Pillage du bois de rose

79 conteneurs sur le départ au port de Toamasina. 63 conteneurs prêts à l'embarquement ont été bloqués au port ces derniers mois, suite à une plainte du ministère de l'Environnement. Mais les propriétaires ont eu gain de cause en appel. Le ministre de la Justice a accordé la restitution à leurs propriétaires. La Douane de Toamasina a refusé d'exécuter cette instruction en attendant l'ordre de sa direction. En définitive l'autorisation a été accordée, et les 63 conteneurs autorisés à l'exportation sont devenus 79. *Midi* affirme que d'importants stocks sont encore visibles chez les opérateurs, notamment dans la région SAVA. La direction régionale de l'Environnement évaluerait leur nombre à près de 1.500. Hasard du calendrier ou signes du changement, cette autorisation intervient une semaine à peine, après un changement de ministre à la tête de l'Environnement et des forêts. *L'Express* écrit : « *Faisant partie des stocks saisis par le Task force, les conditions d'exportation sont entourées de flou. Sur les 91 conteneurs saisis, 12 sont de véritables cargaisons fictives. Et sur les 79 restants, 14 seulement se sont acquittés des 72 millions Ar de pénalités imposées par l'arrêté de septembre 2009. Les 65 restants devaient donc encore payer cette pénalité. Par ailleurs, 33 de ces conteneurs appartiennent à un seul opérateur. Un chiffre qui dépasse largement les 25 conteneurs par personne, autorisés par la loi en vigueur* ».

10/06. Les coupes illicites continuent au niveau des aires protégées d'après les représentants de communauté de base chargées de gérer des sites forestiers.

14/06. La Gazette reprend des informations du dossier très documenté publié en anglais sur le site *mongabay.com*¹³, l'un des sites les plus populaires au monde dans le domaine de la science et de la conservation de l'environnement. Les précisions apportées font référence à ces 79 conteneurs de bois de rose abattu illégalement qui étaient sur le départ au port de Toamasina et qui ont pu être embarqués avec l'accord du Premier ministre Camille Vital. Leur valeur est estimée à 16 millions de dollars. D'après le site, Camille Vital a adressé un courrier à Rodolphe Saadé, président de Delmas, l'entreprise de transport maritime marseillaise qui a été critiquée l'an dernier pour son rôle dans la facilitation de la destruction des parcs nationaux de Madagascar, pour autoriser le transfert des conteneurs en instance. Après avoir reçu l'autorisation du 11 mai, Delmas se serait adressé le 18 mai à l'ambassade de France pour obtenir des conseils sur l'expédition. L'ambassadeur aurait demandé à Delmas ne pas procéder à celle-ci, par crainte d'une réprobation internationale. Le 20 mai, le ministre malgache des Finances a demandé à la compagnie SEAL Pacific International Lines, de charger les conteneurs. Son navire, le *Bonna Terra*, a quitté Toamasina, le 6 juin. « *Avec l'envoi de SEAL/PIL, il est clair que le gouvernement n'a pas l'intention de maintenir l'interdiction* » d'exportation édictée en mars, indique l'article. Reste à savoir quelle est la position d'Andry Rajoelina. Le trafic se fait-il sur son dos ? Sinon est-il complice ? *La Gazette* estime que la taxe de 72 millions Ar par conteneur que perçoit l'Etat s'apparente à un recel officiel sur du bois volé. Un pactole bien utile à l'approche de la grandiose célébration du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance. Décriés de par le monde, notamment à Copenhague lors du Sommet mondial sur l'environnement, les trafiquants de bois de rose continuent d'œuvrer. *Mongabay* ne sait pas quelle est la destination finale de ces conteneurs mais la plupart des acheteurs seraient basés en Chine, il en cite nommément une dizaine. Les produits transformés finissent généralement par être vendus en Europe et aux Etats-Unis. Les vendeurs seraient des commerçants de Madagascar, bien identifiés également. Depuis mars 2009, l'exploitation forestière illégale aurait affecté de 27.000 à 40.000 ha de forêt tropicale protégée, rapportant plus de 200 millions de dollars.

22 & 23/06. Saisie de 300 tonnes au large d'Anjouan (Comores). La gendarmerie a procédé à la saisie de 15 containers contenant 1.107 rondins de bois de rose d'une valeur de plus de 2 millions d'euros. Le bateau *Soavina III*, muni de faux papiers, avait été repéré quelques jours avant dans la zone protégée d'un parc marin près de Mananara-Nord. L'embarquement a eu lieu sur une plage déserte et la Task force n'était pas parvenue à l'arraisonner. Une délégation gouvernementale conduite par le Premier ministre en personne s'est rendue sur place pour négocier le rapatriement de la cargaison. Selon une source ministérielle, la marchandise devait être acheminée vers la Chine. Un bateau au long cours devait attendre dans les eaux comoriennes pour le transbordement. « *Les Comores sont devenues une plaque tournante de ce trafic de bois précieux en provenance de Madagascar* », a expliqué le Premier ministre. C'est pendant la période du régime de Mohamed Bacar (2002-2007) que ce type de trafic a pris de l'ampleur. Une « *opération mafieuse* » qui aurait fourni beaucoup d'argent au pouvoir Bacar, selon la presse comorienne. *Soavina III* arraisonné au

¹³ Cf Blog Justmad « *articles remarquables* » juin 2010 - <http://storage.canalblog.com/69/38/448497/54221109.pdf>

port de Mutsamudu est le second navire affrété par Delmas CMA-CGM bloqué avec du bois de rose après le *Léa 85* arraisonné à Toamasina en octobre 2009 avec 91 containers embarqués à Vohémar.

24/06. De retour au pays, le Premier ministre a déclaré que les trafiquants malgaches ont été identifiés mais leur nom n'a pas été révélé, ce que déplorent certains quotidiens qui laissent entendre que ces révélations pourraient être embarrassantes pour le pouvoir. Des militaires ont été envoyés sur place pour assurer la sécurité durant le trajet de retour du cargo. Le Premier ministre a annoncé la mise en place d'une commission rogatoire internationale à la demande du doyen des juges du tribunal de première instance d'Antananarivo.

29/06. Un boutre est actuellement recherché par la gendarmerie dans la région de Foulpointe. Il aurait à son bord 20 tonnes de bois de rose, selon 4 membres de l'équipage arrêtés. Le navire a fait escale à Foulpointe et a repris la mer suite à l'arrestation d'une partie de l'équipage. Il aurait chargé sa cargaison dans la région de Maroantsetra et naviguait à destination de Toamasina pour un transbordement du bois de rose à destination de l'étranger.

Le ministère de l'Environnement opte pour la pratique de la dénonciation afin de renforcer la protection de l'environnement. « *La culture de dénonciation doit être inculquée aux citoyens. C'est un moyen utile et valable pour la gouvernance forestière, tout en en le conjuguant avec l'application de la législation en vigueur* », a annoncé le général Herilanto Raveloharison, ministre de l'Environnement, qui a confirmé les dispositions prises par son département, consistant à interdire l'exploitation des bois précieux tels que le bois de rose et l'ébène. Le ministère procédera à un inventaire de tous les stocks restants à l'origine d'une exploitation illicite. Les stocks inventoriés seront confisqués et feront l'objet d'une vente aux enchères. Le ministre a également signé une lettre demandant l'inscription des bois précieux malgaches dans l'annexe III de la CITES. L'accent a été mis aussi sur la situation des mangroves qui subissent de fortes pressions. Un crédit de 1 million de dollars pourrait être débloqué à cet effet par le PNUE.

Le ministère de la Pêche procède au toilettage des textes réglementaires qui régissent le secteur. Depuis 3 ans, on note dans la filière crevette une réduction inquiétante des recettes mais aussi de la capture : de 8.000 tonnes en 2007, 6.000 tonnes en 2008, jusqu'à près de 3.500 tonnes en 2009. Les premiers résultats 2010 laissent prévoir une saison catastrophique. Il y a quelques années, Marc Ravalomanana avait pointé du doigt des trafics ou des pertes de l'ordre de 900.000 euros.

Risques de surexploitation. On relève par ailleurs qu'en 5 mois, le précédent ministre a accordé 1.500 licences de pêche, dont une majeure partie à des palangriers étrangers. Un chiffre sérieusement inquiétant puisqu'il correspond quasiment au quota annuel, alors que la ressource est très menacée. Le nouveau titulaire promet un état des lieux. La suspension temporaire de toute activité de pêche, notamment industrielle, n'est pas à écarter. (23/06)

Saisie de 300 tortues à Kuala Lumpur arrivées sur un vol d'Air Mauritius. *La Gazette* écrit : « *Le trafic des espèces protégées semble plus florissant que jamais surtout en cette période de transition, qui est pour certains synonyme de manne venue du ciel pour s'enrichir rapidement et durablement... Et les tortues, pour la plupart endémiques à Madagascar, font l'objet d'un vaste commerce illicite, tant à l'étranger que dans le pays. [...] Florissants depuis les années Didier Ratsiraka et jusqu'à nos jours, les trafics aux frontières ne semblent jamais vouloir baisser d'intensité. Littoraux mal protégés, surveillants aéroportuaires occupés à trouver la bonne poire pour leur refileur quelques euros ou une bouteille de whisky, sans oublier la conjoncture où trafics d'espèces protégées, détournements de deniers publics, revendications de statuts particuliers sont un sport national* ». Les tortues interceptées sont d'une valeur inestimable. Selon la représentation à Madagascar du WWF, le prix plancher d'une tortue radiée affiche 3000 dollars au marché noir. Il peut grimper jusqu'à 7000 dollars pour les espèces menacées.

Divers

Installations portuaires : Madagascar sur une liste noire. Le Département américain de la Sécurité intérieure et des Ports a diffusé un certain nombre de mesures relatives à la fréquentation des navires qui touchent les côtes américaines. Une liste de pays et d'installations portuaires n'offrant pas suffisamment d'assurance de sécurité contre le terrorisme a été établie. Madagascar figure dans cette liste de 14 pays. Les navires qui ont accosté dans les ports de ces pays sont interdits d'entrée aux Etats-Unis. Ils doivent se soumettre aux contrôles et procédures exigées par la marine américaine en

charge de la sécurité aux frontières. Seul le port de Toamasina répond aux critères et mesures de sécurité anti-terroristes.

Un territoire agricole sous-exploité. La surface agricole potentielle de Madagascar est estimée à 36 millions d'hectares. Selon les estimations du ministère de l'Agriculture, seulement 10% des surfaces cultivables sont exploitées. Quant aux investissements, ils restent très faibles et représentent moins de 1% de la valeur de la production annuelle. La taille moyenne des exploitations est estimée à moins de 1 hectare.

Fonderie chinoise d'Ambohimambola : « un hors-la-loi défie l'Etat malgache », écrit La Gazette. Cela fait 5 ans que cette unité chinoise appartenant à Three Dragons Metallurgical fonctionne sans autorisation d'exploitation, sans respect de la réglementation du travail, des règles commerciales et fiscales, des normes environnementales et de qualité. Son ouverture a été décidée sous le régime Ravalomanana, au même titre que la cimenterie Maloci, installation polluante implantée en zone urbaine. Le quotidien dénonce cette situation et suspecte les autorités de compromission.

Des investisseurs chinois chez Camille Vital. Une délégation d'investisseurs chinois issus du groupe INTERDES et CMEC (Compagnie de Machinerie et Equipement de la Chine) a été reçue par le Premier ministre. Ces deux groupes comptent investir dans divers domaines, à savoir la construction d'infrastructures pour l'adduction d'eau potable, la construction de stations d'épuration d'eau, l'installation de centrale solaire, la construction d'hôpitaux, la construction de routes et d'autoroutes, la production de produits céréales organiques et de viandes organiques, la production d'essence alcoolique à partir du maïs. Le Premier ministre a souligné que la venue de ces investisseurs chinois constitue un grand réconfort pour le peuple malgache.

Riz hybride. Les Chinois enverront 56 tonnes de semences. Le ministère de l'Agriculture a préconisé le développement du riz hybride chinois à Madagascar. Ce riz peut donner un rendement de 7,2 à 10 tonnes à l'hectare alors qu'en moyenne, le riz malgache ne donne que 2 à 3 tonnes à l'hectare. Le gouvernement chinois aurait accepté d'envoyer 56 tonnes de semences à Madagascar dès le règlement de la situation politique. Objectif : atteindre l'autosuffisance alimentaire et permettre la reprise de l'exportation de riz vers les pays voisins.

Le secteur bancaire continue d'attirer les capitaux français. La Banque gabonaise et française internationale (BGFI) s'apprête à débiter ses opérations dans sa filiale malgache. « *L'activité bancaire de BGFI Bank Madagascar sera de nature commerciale. Elle est destinée aux clients particuliers haut de gamme, aux grandes entreprises, aux institutionnels et aux PME à fort potentiel* », indique un communiqué publié à son siège de Libreville. Madagascar est le cinquième pays où la BGFI Bank est implantée après le Gabon, le Congo, la Guinée Equatoriale et la France. Un de ses objectifs sur le marché local est de favoriser le rapprochement entre les opérateurs malgaches et ceux de la zone CFA. L'accélération des activités de prospection pétrolière pourrait être l'une des motivations de la banque à s'implanter à Madagascar. La BGFI est une banque avec des capitaux 100 % privés. Fondée en 1971, suite à un partenariat entre des investisseurs privés gabonais et la Banque de Paris et des Pays-Bas, elle était dénommée « *Banque de Paris et des Pays-Bas Gabon* ».

Banque mondiale : la mauvaise note économique de Madagascar¹⁴. Les économistes de la Banque mondiale estiment que Madagascar a cruellement manqué de politique économique, ce qui explique en partie son retard en matière de développement depuis 30 ans. Le constat est sans appel, Madagascar est passé à côté de son développement malgré ses richesses naturelles et la qualité de ses ressources humaines. En 2010, 2 habitants sur 3 vivent sous le seuil de la pauvreté, soit avec moins d'un dollar par jour. La situation est similaire à celle des années 1980. Une simple comparaison avec l'Ile Maurice suffit à illustrer que le rapport entre les revenus par habitant de ces deux pays est passé de 2,7 en 1980 à plus de 15 en 2008. L'écart se creuse également avec le reste de l'Afrique qui pourtant ne se caractérise pas non plus par son succès. L'instabilité politique qui engendre régulièrement des crises économiques a limité les effets du développement. En 2009, le PIB de Madagascar a régressé de 8% (15% lors de la crise de 2002). Entre 2003 et 2008, le PIB n'a augmenté que de 3,4%. Cette période a pourtant été marquée par d'importants investissements

¹⁴ Cf le document téléchargeable de la Banque mondiale : « *Madagascar : vers un agenda de relance économique* » (PDF – 374 p) - <http://siteresources.worldbank.org/INTMADAGASCAR/Resources/PolicyNotesJune2010.pdf>

publics. La détérioration de la situation générale s'est accompagnée d'une forte progression des inégalités.

Secteur agricole : une régression de 1% en moyenne annuelle depuis 1960, relève la Banque mondiale. L'agriculture s'avère être de première importance sur le plan économique à Madagascar puisqu'elle génère 26 % du PIB et emploie 78 % de la population. Le développement du pays dépend donc en majeure partie de l'agriculture. Malheureusement, la situation du secteur est préoccupante. Depuis 1960, la valeur ajoutée par habitant liée à l'agriculture a baissé de 1% en moyenne annuelle en raison de mauvaises performances enregistrées et du boom démographique. L'agriculture aurait pu constituer un facteur majeur dans la lutte contre la pauvreté mais au cours de cette période, Madagascar n'a enregistré aucune amélioration de ses rendements rizicoles, contrairement à ce qui s'est produit dans des pays comme l'Indonésie, confrontés au même défi. L'écart entre la moyenne des rendements réalisés par les agriculteurs et les rendements maxima, atteignables dans des conditions expérimentales, est proche de 75 % à Madagascar contre 20 % en Indonésie. La faiblesse de la productivité agricole peut être attribuée à plusieurs facteurs : utilisation de pratiques agricoles obsolètes, coût élevé des intrants, faible utilisation du crédit, manque d'infrastructures de production, absence de systèmes d'irrigation, d'aires de séchage et de magasins de stockage. Ces éléments sont extraits d'un recueil des 21 notes établies par une trentaine d'experts de la Banque.

Plantation de jatropha. 4.000 ha de terrains pris en main par l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) dans la région d'Ihosal. Le contrat signé avec la région, d'une durée de 25 ans, nécessite des investissements à hauteur de 7,5 millions de dollars. La production annuelle attendue est de 14 millions de litres d'huile. 1.400 emplois directs seront créés, en plus des emplois saisonniers. Résistant, cet arbuste donne annuellement 2 à 3 kg de fruits, et ce pendant une trentaine d'années. A travers ses fruits, l'on peut tirer une huile transformée par la suite en biodiesel. (29/06)

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, Madagascar Matin, La Gazette de la Grande Ile, Madera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Actumada, Madonline, 24heures.mg, Madaplus, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Belga, PANA, APA, IPS, News Press, RFI, orange.mg, moov.mg, Zinfos974, Mongabay.com

Taux de change : au 30/06/2010, 1 euro = 2754 Ariary (cours pondéré)